

2008 INTERPOL
RAPPORT ANNUEL

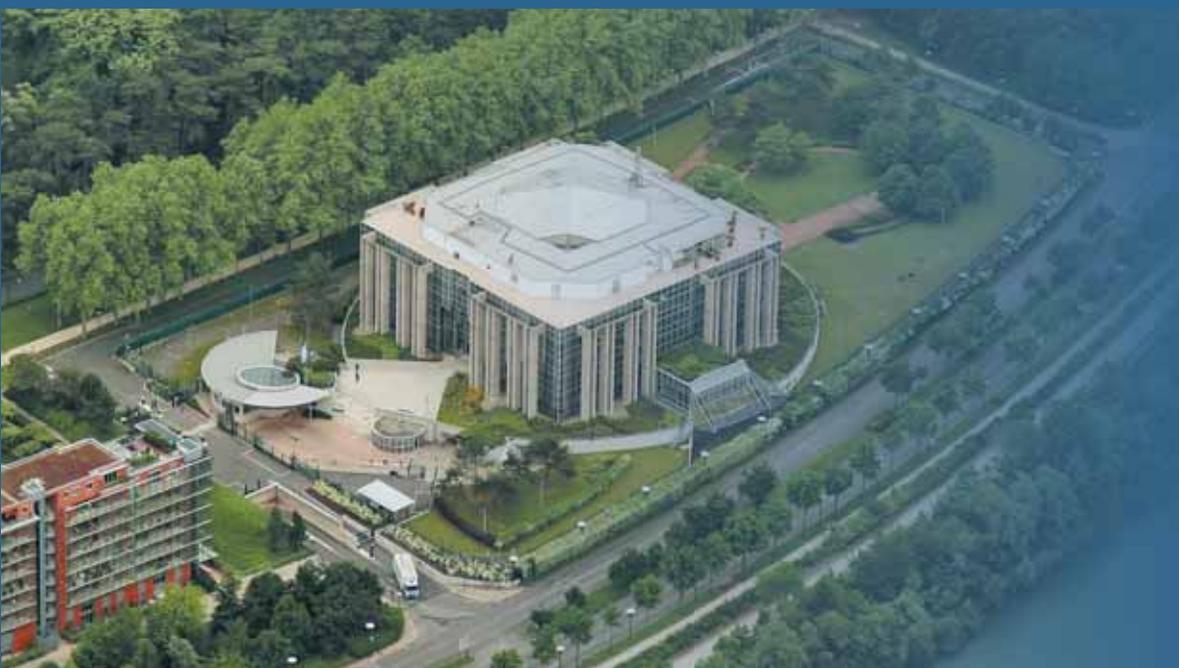


AU SUJET D'INTERPOL

Créé en 1923, INTERPOL est la plus grande organisation internationale de police au monde. Sa mission consiste à aider les services chargés de l'application de la loi de ses 187 pays membres à lutter contre toutes les formes de criminalité transnationale.

INTERPOL offre une infrastructure de pointe qui apporte un appui technique et opérationnel devant permettre aux forces de police du monde entier de relever les défis de plus en plus nombreux auxquels les confronte la criminalité du 21^{ème} siècle. L'Organisation concentre son action sur six domaines de criminalité prioritaires : les stupéfiants et la criminalité organisée, la criminalité financière et liée aux technologies de pointe, les malfaiteurs en fuite, la sûreté publique et le terrorisme, le trafic d'êtres humains et la corruption.

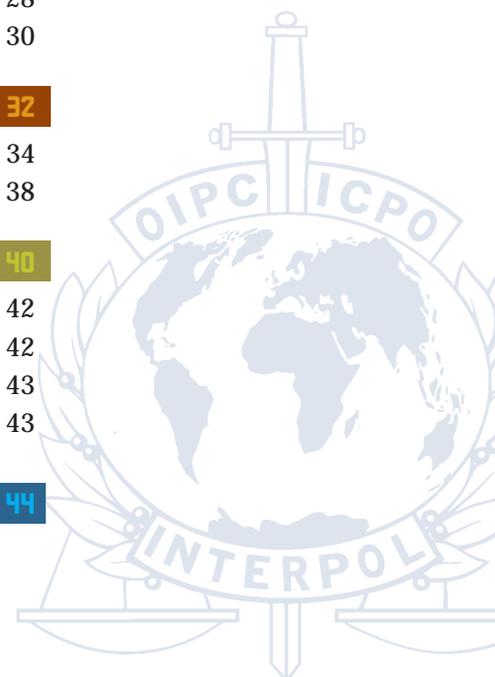
Le Secrétariat général d'INTERPOL se trouve à Lyon (France). Il fonctionne 24 heures sur 24, 365 jours par an. L'Organisation compte également sept bureaux régionaux à travers le monde et des représentations auprès des Nations Unies, à New York, ainsi que de l'Union européenne, à Bruxelles. Chaque pays membre dispose d'un Bureau central national dont l'effectif est composé de fonctionnaires hautement qualifiés de ses services de police et autres services chargés de l'application de la loi.



Couverture : le Centre de commandement et de coordination
Deuxième de couverture : le Secrétariat général d'INTERPOL à Lyon

Table des matières

AVANT-PROPOS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL	2
L'ANNÉE EN UN COUP D'ŒIL	4
GOVERNANCE	6
■ Le Comité exécutif	6
■ L'Assemblée générale	6
■ La Commission de contrôle des fichiers	7
■ Les Conférences régionales	7
DES SERVICES POUR LES POLICES DU MONDE ENTIER	8
■ Le Centre de commandement et de coordination	10
■ Notices et diffusions	13
■ Élargissement de l'accès aux services de police	14
■ Bases de données	15
■ Formation	18
PRINCIPAUX PROJETS ET RÉALISATIONS	20
■ Initiative de sécurité globale	22
■ OASIS Afrique	22
■ Malfaiteurs en fuite	23
■ Trafic d'êtres humains	24
■ Sûreté publique et terrorisme	26
■ Stupéfiants et organisations criminelles	28
■ Criminalité financière et liée aux technologies de pointe	30
COOPÉRATION INTERNATIONALE	32
■ Appui aux opérations de police dans les pays membres	34
■ Conclusion d'alliances régionales et mondiales	38
ACTIVITÉS DE SOUTIEN	40
■ Affaires juridiques	42
■ Communication	42
■ Ressources humaines	43
■ Systèmes d'information et technologies	43
FINANCES	44





AVANT-PROPOS

*« INTERPOL
a fait la preuve
de son utilité, dans
le monde de plus
en plus instable
et redoutable
qui est le nôtre. »*

INTERPOL

La 85ème année de notre histoire s'est révélée à la fois prenante et dynamique.

Les réalisations que vous allez découvrir en lisant ce rapport ont pu voir le jour grâce au dévouement de la communauté INTERPOL tout entière – notre Président et le Comité exécutif, les Bureaux centraux nationaux, le Secrétariat général, les Bureaux régionaux – ainsi que des polices et autres services chargés de l'application de la loi de l'ensemble des pays membres.

2008 a vu l'élection par notre Assemblée générale, en octobre, de notre Président, M. KHOO Boon Hui, Directeur de la police de Singapour. Son expérience et son expertise aideront à définir les orientations qu'INTERPOL devra suivre en 2009 et au-delà.

Nos quatre fonctions essentielles – communication policière sécurisée, bases de données, appui opérationnel et formation – nous ont servi de fil conducteur dans toutes nos activités tout au long de 2008. Les efforts que nous déployons depuis des années pour améliorer et renforcer ces fonctions fournissent le socle et les moyens qui nous permettent d'apporter notre soutien aux services chargés de l'application de la loi du monde entier de la façon la plus efficace possible.

Cette année, nos pays membres ont procédé à des vérifications sur plus de 76 millions de passeports et ainsi intercepté près de 15 000 documents frauduleux. Plus de 700 fugitifs internationaux ont été arrêtés grâce à l'étroite coopération mise en œuvre entre nos B.C.N. et les pays membres.

Nous avons une fois encore fait la preuve de notre volonté d'apporter notre aide aux pays membres qui en ont besoin. Nous avons ainsi recouru à des techniques de pointe en matière d'analyse d'ADN pour aider les autorités philippines à identifier plusieurs centaines de personnes parmi les très nombreuses victimes du naufrage d'un ferry.

Nous avons mené une analyse complexe sur des ordinateurs portables saisis par les autorités colombiennes aux mains de terroristes présumés des FARC.

Nous avons également envoyé une Cellule de soutien aux grandes manifestations en Chine, dans le cadre du dispositif de sécurité mis en place pour les Jeux olympiques de Beijing, et nous avons mis en œuvre une procédure de filtrage des passeports et des demandes de visa des plus élaborées.

Enfin, nous avons prouvé notre efficacité opérationnelle en coordonnant une action d'ampleur mondiale qui a permis d'identifier, localiser et arrêter en 48 heures un prédateur pédosexuel.

Ces faits ne sont que quelques exemples marquants de la tâche accomplie : chaque jour, le personnel d'INTERPOL, les B.C.N. et les services chargés de l'application de la loi des pays membres coopèrent partout dans le monde par le canal d'INTERPOL pour empêcher la commission d'infractions, enquêter et engager des poursuites à l'encontre de malfaiteurs œuvrant dans divers domaines de la criminalité. Par son indépendance, le réseau qu'il tient à disposition et son expertise, INTERPOL a, en 2008, fait la preuve de son utilité, dans le monde de plus en plus instable et redoutable qui est le nôtre.

Nous avons cependant compris que nous ne pouvions pas nous reposer sur nos lauriers. Pour faire en sorte qu'INTERPOL soit bien placé pour relever les défis que représente la criminalité, sous toutes ses formes, d'aujourd'hui et de demain, nous avons donc lancé l'Initiative de sécurité globale (ISG) pour le 21ème siècle. L'ISG propose de nouvelles approches pour associer les chefs d'État, les gouvernements et le secteur privé à notre but commun qui est de continuer à assurer la sécurité des citoyens du monde.

Dans l'ensemble, je pense que nous avons tout lieu d'être fiers de ce que nous avons accompli en 2008.


RONALDO K. NOBLE
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL D'INTERPOL

DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL





L'ANNÉE EN UN COUP D'ŒIL

La diversité des activités d'INTERPOL apparaît clairement dans la sélection de réalisations de 2008 ci-après, qui s'appuient sur les succès passés et fixent un cap ambitieux pour l'avenir.

DE NOUVEAUX VISAGES

- Nous avons élu un nouveau Président, le Directeur de la police de Singapour, M. KHOO Boon Hui.



- Nous avons accédé à la demande d'adhésion de l'État de la Cité du Vatican, devenu le 187ème pays membre d'INTERPOL.



DE NOUVELLES INITIATIVES

- Nous avons adopté l'Initiative de sécurité globale (ISG), en tant que schéma directeur de la stratégie de l'Organisation pour l'action policière internationale au 21^{ème} siècle : une entreprise de grande ampleur nécessitant un fonds d'un milliard d'euros.
- Nous avons lancé le programme OASIS, financé par le gouvernement allemand, visant à renforcer les capacités et les infrastructures policières en Afrique.

UN RESSERREMENT DES LIENS INTERNATIONAUX

- Nous avons ouvert un bureau de liaison auprès de l'Union européenne à Bruxelles.
- Nous avons signé un accord de partenariat avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime en vue de la création d'une école anticorruption près de Vienne.
- Des accords de coopération avec l'Agence mondiale antidopage, l'Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières des États membres de l'Union européenne (Frontex), la Communauté des Caraïbes et le Centre antiterroriste de la Communauté des États indépendants ont été signés.

DES DONNÉES ESSENTIELLES

- Nous avons publié plus de 3 100 notices rouges concernant des personnes recherchées au niveau international.
- Le nombre d'arrestations d'individus faisant l'objet de notices et de diffusions INTERPOL a atteint le sommet historique de 5 680.
- Nous avons identifié plus de 1 000 malfaiteurs présumés grâce à des comparaisons d'empreintes digitales, contre moins de 800 en 2007.
- Plus de 16,7 millions d'enregistrements et 76,5 millions de recherches ont été effectuées par les polices du monde entier dans la base de données sur les documents de voyage volés ou perdus.

LE SOUTIEN AUX OPÉRATIONS

- L'opération IDent a vu l'identification et l'arrestation aux États-Unis, 48 heures à peine après l'appel à témoins que nous avons lancé, d'un inconnu qui apparaissait sur des images diffusées via Internet en train de commettre des abus pédosexuels.
- L'opération SOGA II, visant les paris illégaux sur le football en Asie, a abouti à 1 300 arrestations et à la saisie de 16,8 millions d'USD en espèces.
- L'opération Mamba, première opération menée en Afrique conjointement par INTERPOL et IMPACT (Organisation mondiale de la santé), a ciblé des centaines de points de vente écoulant de faux médicaments.

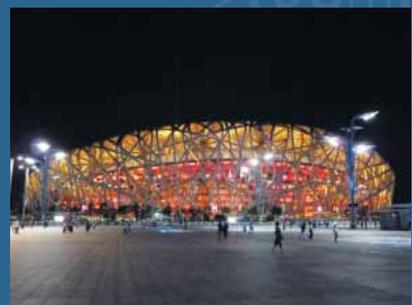


- L'Afrique a également connu la plus importante opération internationale jamais menée contre les atteintes à la faune sauvage – l'opération Baba –, qui a permis près de soixante arrestations et la saisie d'une tonne d'ivoire d'éléphant.
- Le Projet Pink Panthers, portant sur des vols à main armée commis par la même bande dans des bijouteries du monde entier, a abouti à l'arrestation à Monaco de deux hommes identifiés par la police à partir d'une photo diffusée par INTERPOL.



L'ASSISTANCE PRÊTÉE AUX PAYS MEMBRES

- Nous avons déployé une Cellule de crise aux Philippines afin d'aider à identifier, grâce à des techniques d'analyse génétique à la pointe du progrès, les centaines de victimes d'un tragique naufrage de ferry provoqué par le passage du typhon Frank.
- À la demande de la Colombie, nous avons procédé à une expertise indépendante des ordinateurs et du matériel informatique saisis dans un camp terroriste des FARC. Le rapport correspondant servira de référence internationale pour de futures expertises informatiques.
- Nous avons envoyé une Cellule de soutien aux grandes manifestations à Beijing, dans le cadre du dispositif de sécurité international mis en place à l'occasion des Jeux olympiques d'été. La Chine a montré l'exemple à suivre en contrôlant les passeports de tous les voyageurs qui se rendaient dans le pays par comparaison avec les informations enregistrées dans les bases de données d'INTERPOL.





GOUVERNANCE

Le Président d'INTERPOL, M. KHOO Boon Hui, élu lors de l'Assemblée générale de 2008, a souligné sa volonté d'aider les pays membres à satisfaire aux exigences du travail de police au niveau international.

LE COMITÉ EXÉCUTIF

Le Comité exécutif d'INTERPOL donne des conseils et des orientations à l'Organisation, et surveille la mise en œuvre des décisions prises par l'Assemblée générale. Il s'est réuni à quatre reprises en 2008.

M. KHOO Boon Hui, Directeur de la police de Singapour, a été élu Président par les délégués lors de la 77ème Assemblée générale, et a pris ses fonctions avec dans ses bagages plus de 30 ans d'expérience dans le domaine de la police ainsi qu'une expertise reconnue en matière de gestion d'organisations. M. Khoo avait auparavant siégé deux ans au Comité exécutif en tant que Vice-président pour l'Asie, et travaillera en étroite collaboration avec le Secrétaire Général afin de veiller à l'application de la stratégie de l'Organisation.



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Instance suprême d'INTERPOL, l'Assemblée générale est composée de délégués désignés par chaque pays membre. Elle se réunit une fois par an pour prendre toutes les décisions importantes touchant à la politique générale, aux ressources, aux méthodes de travail, aux finances, aux activités et aux programmes de l'Organisation. Par ailleurs, elle élit les membres du Comité exécutif.

Pour sa 77ème session, l'Assemblée générale s'est réunie du 7 au 10 octobre à Saint-Petersbourg (Russie), où le Premier ministre russe, Vladimir Poutine (photo ci-contre), a prononcé un discours d'ouverture. Elle a adopté un certain nombre de résolutions importantes par lesquelles elle a :

- Accédé à l'unanimité à la demande d'adhésion à INTERPOL de l'État de la Cité du Vatican, portant à 187 le nombre total de pays membres ;

Composition du Comité exécutif :

Président



M. KHOO Boon Hui,
Singapour,
2008-2012

Vice-président pour l'Afrique



Mostapha MOUZOUNI,
Maroc,
2008-2011

Vice-président pour les Amériques



Arturo HERRERA
VERDUGO, Chili,
2006-2009

Vice-président pour l'Europe



Juergen STOCK,
Allemagne,
2007-2010

Délégués pour l'Afrique



Eduardo Fernandes
CERQUEIRA, Angola,
2008-2009



Magdy ELSHAFFEY,
Égypte,
2008-2011

Délégués pour les Amériques



Thomas V. FUENTES,
États-Unis,
2006-2009



Maria del Pilar HURTADO
AFANADOR*, Colombie,
2008-2011

Délégués pour l'Asie



Ki Ryun PARK,
République de Corée,
2006-2009



Vijay SHANKER,
Inde,
2006-2009

Délégués pour l'Europe



Süleyman ISILDAR,
Turquie,
2008-2011



Petter DYHRE,
Norvège,
2008-2011

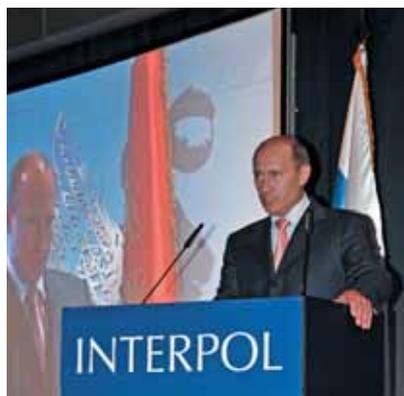


Konstantin MACHABELY,
Fédération de Russie,
2006-2009

Les personnes suivantes ont achevé leur mandat en octobre :

Franciso J. ARANDA, Espagne
Farid BENCHEIKH, Algérie
Zulmar PIMENTEL DOS SANTOS, Brésil
Fernand KOEKELBERG, Belgique

*A démissionné courant 2008



- Approuvé l'Initiative de sécurité globale pour le 21^{ème} siècle, qui contient une vision stratégique et permettra d'établir des partenariats public-privé afin de relever les défis en matière de sécurité mondiale ;
- Demandé que les Bureaux centraux nationaux (BCN) soient encouragés et habilités à rendre publiques les notices jaunes concernant des adultes disparus et les notices rouges relatives à des malfaiteurs en fuite ou des prisonniers évadés ;
- Approuvé la création d'une unité d'analyse INTERPOL spécialisée dans l'informatique légale afin d'aider les services de police qui sont les premiers à intervenir à traiter les éléments de preuve électroniques et à y accéder ;

- Souligné la nécessité d'une amélioration de la coopération internationale aux fins de la lutte contre les contrefaçons de produits médicaux, problème qui a de graves répercussions sur la santé et la sécurité publiques ;

- Appelé à l'accroissement des échanges d'informations sur les questions liées au terrorisme en utilisant les outils mis à disposition par INTERPOL et le réseau des officiers de contact Fusion.

LA COMMISSION DE CONTRÔLE DES FICHIERS

La Commission de contrôle des fichiers d'INTERPOL (CCF) veille à ce que le traitement des données à caractère personnel – telles que les noms et les empreintes digitales – soit conforme à la réglementation d'INTERPOL en la matière, dans le but de protéger à la fois les droits fondamentaux des personnes et la coopération entre les polices au niveau international. L'Assemblée générale a voté une modification du Statut d'INTERPOL en vue d'inscrire la CCF dans l'ordre juridique interne de celui-ci, renforçant ainsi le rôle de la Commission et garantissant son indépendance en tant qu'organe officiel de l'Organisation.

LES CONFÉRENCES RÉGIONALES



20^{ème} Conférence régionale asiatique, Hong Kong (Chine), 5 - 7 mars

Près de 120 délégués de 32 pays d'Asie, du Pacifique Sud et du Moyen-Orient ont participé à cette conférence. Les orateurs ont incité les services chargés de l'application de la loi à mieux tirer parti des notices et des bases de données d'INTERPOL, en particulier lorsqu'il s'agit de retrouver et d'arrêter des terroristes et des auteurs d'infractions pedosexuelles.



37^{ème} Conférence régionale européenne, Vilnius (Lituanie), 28 - 30 mai

Avec la participation de délégués de 48 pays européens, cette conférence a traité tout un éventail de questions liées à la sécurité. Les BCN ont été exhortés à apporter l'assistance la plus large possible en vue de la localisation et de l'arrestation des quatre criminels toujours recherchés par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie : Radovan Karadzic, Ratko Mladic, Goran Hadzic et Stojan Zupljanin. Karadzic et Zupljanin ont par la suite été arrêtés.



**DES SERVICES POUR LES
POLICES DU MONDE ENTIER**



Nous offrons tout un éventail de services opérationnels aux polices du monde, dont le fait de servir de point de contact 24 heures sur 24 et de prêter une assistance spécialisée sur le terrain. Notre réseau technique sécurisé, nos bases de données et notre système d'alertes internationales sont autant de dispositifs extrêmement utiles en matière de police, renforcés par les formations spécialisées que nous organisons.



DES SERVICES POUR LES POLICES DU MONDE ENTIER

LE CENTRE DE COMMANDEMENT ET DE COORDINATION

Le Centre de commandement et de coordination (CCC) est le maillon qui relie le Secrétariat général d'INTERPOL, ses Bureaux régionaux et les Bureaux centraux nationaux des 187 pays membres de l'Organisation. Il fonctionne 24 heures sur 24, 365 jours par an, dans les quatre langues officielles (anglais, arabe, espagnol et français) et tient lieu de premier point de contact pour tout pays membre devant faire face à une situation de crise.

Le CCC assure une veille portant sur les nouveaux médias et les messages INTERPOL échangés entre pays membres, de manière à ce que les ressources de l'Organisation puissent être mobilisées dans leur totalité quels que soient le moment et le lieu où elles peuvent s'avérer nécessaires. Les autres services fournis sont notamment :

- Consultation immédiate et en temps réel des bases de données d'INTERPOL ;
- Publication prioritaire de notices INTERPOL, en particulier de notices orange et rouges ;
- Soutien aux enquêtes sur les malfaiteurs en fuite et en cas d'évasions de prison ;
- Mise en œuvre ou coordination de réponses aux situations d'urgence.



DES ÉQUIPES SPÉCIALISÉES

Les pays membres sollicitent de plus en plus les services INTERPOL sur le terrain, lors de situations de crise ou de grandes manifestations ayant des incidences sur la sécurité publique.

Les Cellules de crise INTERPOL (IRT) apportent une réponse aux situations d'urgence et/ou un soutien spécialisé en matière d'enquête, et peuvent être déployées en seulement quelques heures. Elles sont multidisciplinaires et composées de spécialistes de différents pays membres.

Les Cellules de soutien aux grandes manifestations (IMEST) apportent leur aide à la planification, à la préparation et à la mise en place des dispositifs de sécurité lors d'événements fortement médiatisés. La formation et l'infrastructure fournies alors bénéficient durablement au pays.

Face à la demande et à l'intérêt croissants exprimés par les pays membres, nous avons organisé la première Conférence internationale INTERPOL sur les situations de crise et les grandes manifestations, qui a eu lieu au Secrétariat général en octobre, et lors de laquelle nous avons pu mettre en commun les meilleures pratiques en la matière avec de hauts responsables de 54 pays et de 11 organisations internationales.

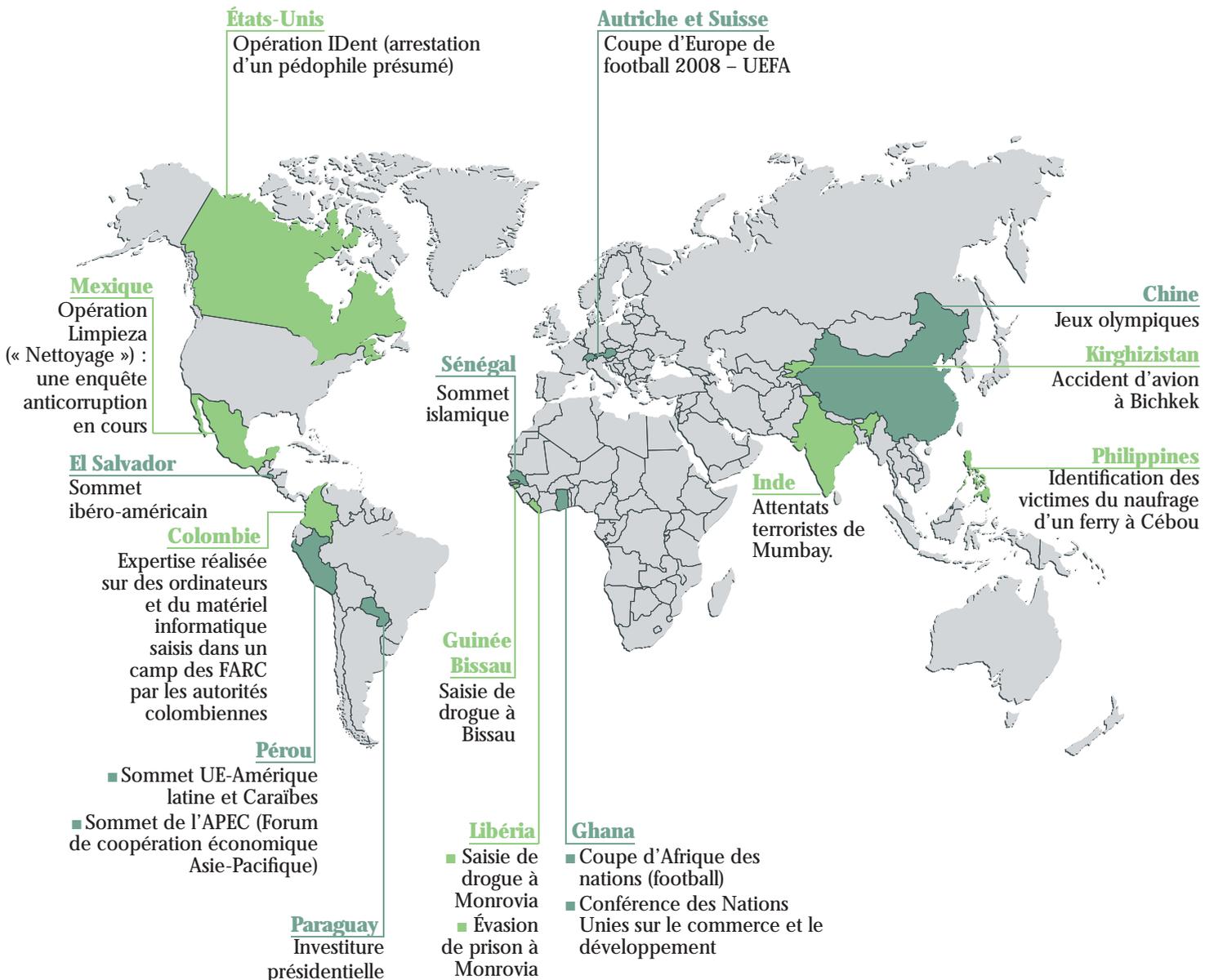


Une disponibilité permanente

CELLULES DE CRISE INTERPOL (IRT) ET CELLULES DE SOUTIEN AUX GRANDES MANIFESTATIONS (IMEST) DÉPLOYÉES EN 2008

IRT

IMEST





DES SERVICES POUR LES POLICES DU MONDE ENTIER

L'AIDE APPORTÉE AUX PHILIPPINES POUR IDENTIFIER LES VICTIMES D'UN ACCIDENT DE FERRY

Près d'un millier de personnes ont péri lors du passage du typhon Frank aux Philippines le 21 juin, dont plus de 800 rien que dans le naufrage du Princess of the Stars. Huit jours plus tard, une Cellule de crise INTERPOL est arrivée à Cébou afin d'aider les autorités locales à identifier les victimes.

Composée de spécialistes de l'ADN et de l'identification de victimes de catastrophes (IVC) ainsi que d'un représentant de la Commission internationale pour les personnes disparues (CIPD), la cellule a joué sur place un rôle central, en prêtant son concours au Bureau national des enquêtes des Philippines dans ses opérations d'identification.

La Cellule de crise a démontré la faculté qu'a INTERPOL d'apporter son soutien à un pays dans le cadre d'opérations de longue durée, de grande ampleur et spécialisées.

Il a fallu :

- des conteneurs réfrigérés, afin de conserver les corps avec dignité ;
- des laboratoires mobiles de police scientifique, pour y pratiquer rapidement et efficacement les analyses d'ADN ;
- un centre d'information sur l'identification des victimes, pour les parents et amis endeuillés ;
- une coopération étroite avec le laboratoire de la CIPD à Sarajevo, qui possède une très grande expérience de l'identification à grande échelle et les outils de comparaison d'ADN les plus modernes.

À la fin de l'année, 2 730 échantillons d'ADN avaient été prélevés sur les victimes et des membres de leur famille. Sur les 560 corps retrouvés, 234 ont été identifiés par l'ADN et 40 par d'autres moyens, plus traditionnels, comme la comparaison d'empreintes digitales ou d'odontogrammes.



Un nombre record d'arrestations

NOTICES ET DIFFUSIONS

Les notices INTERPOL permettent d'alerter des services de police sur des individus en fuite, des terroristes présumés, des malfaiteurs dangereux, des personnes disparues ou des menaces liées à des armes.

Les résolutions adoptées par l'Assemblée générale encouragent les pays membres à autoriser systématiquement la publication des notices rouges et des notices jaunes – concernant respectivement les individus recherchés et les personnes disparues – sur le site Web d'INTERPOL afin qu'elles soient accessibles au grand public. Internet est un puissant support de communication qui assure une diffusion maximale des informations, et les pistes fournies par la population peuvent être d'une grande utilité pour les enquêtes menées par la police.

En 2008, nous avons publié 4 596 notices :



3 126 notices rouges - personnes recherchées ;



304 notices bleues - individus présentant un intérêt en relation avec une infraction ;



664 notices vertes - mises en garde et renseignements relatifs à des auteurs d'infractions graves ;



385 notices jaunes - personnes disparues ;



91 notices noires - cadavres non identifiés ;



7 notices orange - matières dangereuses, actes criminels ou événements susceptibles de constituer une menace pour la sécurité publique.



26 notices spéciales INTERPOL-Conseil de sécurité des Nations Unies - personnes associées à Al-Qaïda et aux Taliban, dont la liste est établie par le Comité 1267 du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Outre les notices, 13 339 diffusions ont été publiées en 2008. À la différence de la notice, à caractère plus officiel, une diffusion peut être envoyée directement par un B.C.N. à d'autres pays membres via I-24/7, notre système mondial de communication policière sécurisée.

En 2008, le nombre d'arrestations d'individus faisant l'objet d'une notice ou d'une diffusion INTERPOL a atteint un record, à savoir 5 680. Parmi ces individus, 718 faisaient l'objet d'une notice rouge, l'un des outils INTERPOL offrant la plus grande visibilité et efficacité en matière de coopération policière internationale.

ALERTES INTERNATIONALES ET ARRESTATIONS

Notices publiées

2 037 +126 %
4 596

Diffusions publiées

7 977 +67 %
13 339

Arrestations

2 357 +141 %
5 680

2003

2008

Parmi les malfaiteurs arrêtés, on peut citer :

- Sidi Ould Sidna, recherché pour le meurtre de quatre touristes français en Mauritanie en décembre 2007, arrêté en Guinée-Bissau en janvier 2008.
- Viktor Bout, accusé par les États-Unis de fournir des armes à Al-Qaïda et aux Taliban, arrêté en Thaïlande en mars 2008.
- Stojan Zupljanin, recherché pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) des Nations Unies, arrêté en Serbie en juin 2008.
- David Murcia Guzman, ressortissant colombien accusé d'avoir lésé des milliers d'investisseurs via des escroqueries pyramidales, localisé, arrêté et extradé du Panama en novembre 2008.



DES SERVICES POUR LES POLICES DU MONDE ENTIER

ÉLARGISSEMENT DE L'ACCÈS AUX SERVICES DE POLICE

■ OUVERTURE DE L'ACCÈS À I-24/7

Les 187 pays membres d'INTERPOL étant désormais raccordés à I-24/7 – notre système mondial de communication policière sécurisée –, la priorité est aujourd'hui d'ouvrir l'accès à ce système au-delà des Bureaux centraux nationaux, ainsi qu'aux policiers de terrain. À ce jour, 81 pays représentatifs de toutes les régions de l'Organisation ont élargi l'accès aux services INTERPOL via I-24/7.

Un nouveau centre de formation I-24/7 a été inauguré à Kiev (Ukraine) en novembre, afin de permettre à des agents de première ligne d'avoir accès au système à partir de sites distants, dans plusieurs pays de la Communauté des États indépendants (CEI). Cette opération était financée par le programme d'assistance technique à la CEI de l'Union européenne.

■ I-LINK

En 2008, les travaux sur I-link – notre système de gestion des informations de police à la pointe de la technologie – se sont poursuivis. La puissante fonction de recherche de ce système, lequel devrait être mis en œuvre par étapes successives au cours de l'année 2009, permettra aux enquêteurs du monde entier d'établir des liens entre différentes infractions, liens qui risqueraient sinon de passer inaperçus.

■ MIND/FIND

Connus sous le nom de MIND/FIND, les dispositifs intégrés – mobiles ou fixes – d'interrogation des bases de données permettent aux agents sur le terrain de disposer d'un accès direct et sécurisé à nos bases de données et d'effectuer des recherches en temps réel dans celles sur les documents de voyage volés ou perdus, sur les véhicules automobiles volés et sur les personnes recherchées.

Fin 2008, les solutions techniques MIND/FIND étaient parfaitement opérationnelles dans 42 pays, soit plus de deux fois plus que les 20 pays enregistrés à la fin 2007. Ces technologies sont également en phase de test ou de développement dans une trentaine d'autres pays.

Dans le cadre d'un projet mené sous l'égide du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est, le réseau des bases de données de la police nationale du Monténégro a été mis à niveau en 2008 de façon à ce que chaque poste de travail du pays soit raccordé à I-24/7 ou à MIND. Le nombre de recherches dans la base de données d'INTERPOL sur les documents de voyage volés ou perdus a été multiplié par 20, et 36 concordances ont été obtenues au total.

MIND PERMET À LA CROATIE D'IDENTIFIER UNE VOITURE DE LUXE VOLÉE

Une voiture de luxe volée en France a été retrouvée en quatre jours seulement grâce à l'utilisation d'un terminal mobile pour consulter la base de données d'INTERPOL sur les véhicules automobiles volés. Un policier patrouillant sur une autoroute de Croatie a ainsi pu découvrir instantanément

que le véhicule avait été déclaré volé par le Bureau central national de Paris. Le policier a alors averti son centre de commandement, un barrage routier a été mis en place, puis la voiture a été interceptée et le chauffeur arrêté.



BASES DE DONNÉES

INTERPOL gère des bases de données sur les malfaiteurs et sur les infractions, auxquelles tous les Bureaux centraux nationaux peuvent accéder au moyen de I-24/7. Les informations contenues dans ces bases de données sont communiquées par les services de police des pays membres et revêtent différentes formes :

- données nominatives
- informations sur des documents de voyage perdus ou volés (SLTD)
- images d'enfants victimes d'abus sexuels
- informations sur des œuvres d'art volées (WoA)
- informations sur des véhicules automobiles volés (SMV)
- informations sur des documents administratifs volés (SAD)
- empreintes digitales
- profils génétiques
- informations sur des personnes disparues et des cadavres non identifiés



CHIFFRES CLÉS CONCERNANT LES BASES DE DONNÉES

Réponses positives dans la base de données SLTD



Profils génétiques



Réponses positives dans la base de données nominative



Recherches sur des empreintes digitales



Entités terroristes



Réponses positives dans la base de données SMV



Recherches sur des œuvres d'art



Recherches sur des documents administratifs volés



2005

2008

2003

2008



DES SERVICES POUR LES POLICES DU MONDE ENTIER

■ IMAGES D'ABUS COMMIS SUR DES ENFANTS

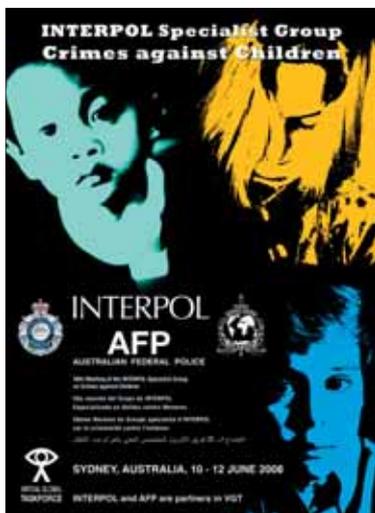
Depuis la création en 2001 de la banque d'images d'abus pédosexuels d'INTERPOL (ICAID, pour INTERPOL Child Abuse Image Database), 834 victimes originaires de 35 pays ont été secourues. Cette base de données contient plus de 500 000 images d'enfants victimes d'abus sexuels et utilise un logiciel de reconnaissance pour établir des liens entre les personnes et les lieux, afin de permettre l'identification et la localisation des enfants.

En 2009, l'ICAID sera remplacée par la base de données internationale sur l'exploitation sexuelle des enfants (ICSE), qui sera directement consultable par les pays membres ayant créé des unités spécialisées dans les abus pédosexuels et l'identification des victimes. Une fois formés à l'utilisation du nouveau système, les enquêteurs pourront mettre en commun plus efficacement les informations et les éléments de preuve dont ils disposent, et recevoir des réponses instantanées à leurs requêtes.

L'ICAID a joué un rôle important dans l'enquête visant à identifier un homme que l'on voyait sur des photos circulant sur Internet en train de se livrer à des abus pédosexuels. L'opération IDent, dans le cadre de laquelle un appel à témoins a été lancé, a abouti à son identification et à son arrestation.

■ DOCUMENTS DE VOYAGE VOLÉS OU PERDUS

Puissant outil permettant d'identifier les malfaiteurs voyageant avec de faux documents d'identité, notre base de données sur les documents de voyage volés ou perdus a enregistré une augmentation annuelle importante et régulière de son utilisation depuis son lancement. Elle est désormais utilisée par 145 pays. Un nombre croissant d'agents chargés des contrôles aux frontières peut désormais y accéder directement à l'aide de la technologie MIND/FIND. Fin 2008, cette base contenait 16,7 millions d'enregistrements ; près de 76 millions de recherches y ont été effectuées, et 16 465 passeports/visas perdus ou volés ont pu être détectés.





■ EMPREINTES DIGITALES

La comparaison d'empreintes digitales joue un rôle primordial dans les enquêtes de toutes sortes, d'où les efforts déployés par INTERPOL pour optimiser l'utilisation de sa base de données. En 2008, l'Organisation a signé un accord de partenariat avec la société Sagem en vue de développer un nouveau système de reconnaissance automatisée d'empreintes digitales (AFIS). Ce système permettra d'automatiser les recherches d'empreintes digitales, et donc d'en réaliser 1 000 par jour, contre 160 actuellement. Outre sa capacité à traiter les empreintes palmaires, le logiciel pourra également comparer les visages.

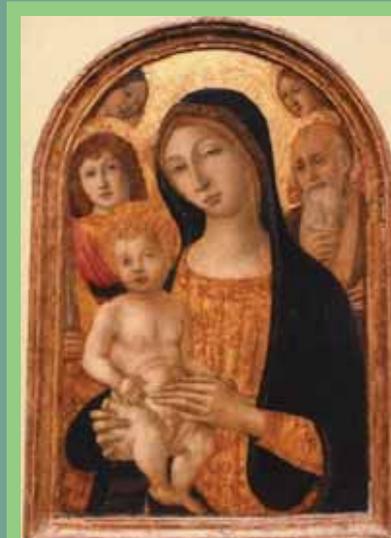


■ ADN

L'analyse d'ADN peut permettre d'établir des liens entre des infractions, d'identifier un suspect ou de retrouver une personne disparue. Afin d'encourager les pays membres à utiliser notre base de données génétiques, nous avons organisé des ateliers régionaux en Europe de l'Est, en Amérique latine, au Moyen-Orient et en Asie. L'atelier qui a eu lieu à Bangkok en avril a réuni des participants de six pays qui ont réfléchi à l'élaboration de stratégies de comparaison d'ADN pour la région. À noter que c'était la première fois que les services police de la région Asie prenaient l'initiative d'aborder ensemble la question de la mise en commun de renseignements de police scientifique.

LA BASE DE DONNÉES SUR LES ŒUVRES D'ART A PERMIS DE RETROUVER DES TABLEAUX VOLÉS

En décembre 2008, la police roumaine a arrêté un Roumain et deux Hongrois qui revendaient des œuvres d'art volées directement depuis leur chambre d'hôtel, à Brasov. La police a ainsi mis la main sur plusieurs tableaux et de nombreux objets anciens d'une valeur de plusieurs millions d'euros, qui avaient été volés à Vienne (Autriche) trois mois plus tôt dans une collection privée. L'utilisation de la base ASF INTERPOL sur les œuvres d'art et l'étroite coopération avec la police autrichienne ont permis d'identifier une Vierge à l'Enfant peinte au XVe siècle par Matteo di Giovanni di Bartoli, ainsi que d'autres œuvres d'art prestigieuses.

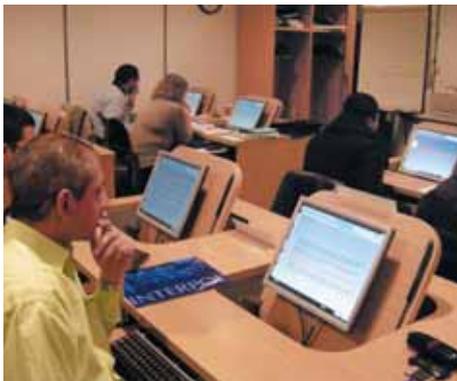




DES SERVICES POUR LES POLICES DU MONDE ENTIER

FORMATION

La formation de la police étant l'une de nos fonctions essentielles, nous continuons d'élargir l'éventail des formations proposées et de promouvoir les partenariats avec d'autres organisations et d'autres secteurs.



FORMATIONS DE POLICE

Sessions



Participants



Pays représentés



2007

2008

PROGRAMME INTERNATIONAL DE FORMATION DE POLICE INTERPOL

Le Programme international de formation de police INTERPOL, d'une durée de huit semaines, s'adresse aux policiers hautement qualifiés qui ont un rôle à jouer dans la coopération policière internationale. Les participants peuvent ainsi acquérir des connaissances et des compétences concernant certaines techniques d'investigation criminelle, et se familiariser avec de nombreux systèmes et services INTERPOL. Le programme comprend des cours théoriques, une formation pratique et des stages dans les services spécialisés de l'Organisation. Trois sessions ont été organisées en 2008, dont une première en français. Au total, 39 participants ont suivi la formation avec succès.

Des policiers bien formés

PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT DES CADRES DE LA POLICE

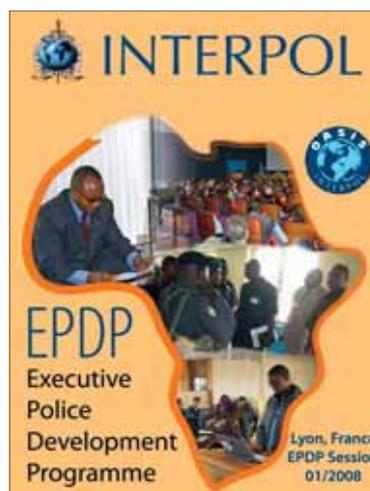
Conçu pour doter les cadres de la police des outils nécessaires pour définir les politiques et les stratégies nationales en matière d'application de la loi et pour faire face plus efficacement aux défis de la criminalité internationale, le Programme de perfectionnement des cadres de la police est une formation à caractère stratégique. D'une durée totale de neuf semaines, cette formation a lieu dans le cadre du programme OASIS. Des hauts responsables de la police de 17 pays africains ont participé au premier module du programme.

ANALYSE DES TENDANCES

Le travail d'analyse criminelle consiste à utiliser des méthodes et des techniques structurées pour examiner et interpréter des informations provenant de sources diverses. C'est aussi un outil indispensable à la police puisqu'il permet de signaler dans les meilleurs délais l'existence de menaces et d'apporter un soutien aux activités opérationnelles et aux enquêtes. Au total, 60 fonctionnaires de police ont participé aux trois formations sur l'analyse criminelle qui ont eu lieu en septembre et en octobre 2008 à Lyon, Harare et Nairobi.

PERMETTRE À LA POLICE AFRICAINE D'ACCÉDER À LA FORMATION

Grâce au financement du programme OASIS, les policiers africains peuvent désormais suivre des formations qui, sinon, leur seraient inaccessibles. Parmi les 39 personnes ayant participé en 2008 au Programme international de formation de police, 19 ont bénéficié du financement d'OASIS et ont pu constater par elles-mêmes les possibilités offertes par la coopération policière transfrontalière.



ACCORD DE COOPÉRATION AVEC LE COLLÈGE EUROPÉEN DE POLICE

Afin d'élaborer une approche européenne commune en ce qui concerne la formation des hauts responsables de police, INTERPOL a signé en décembre un accord de partenariat avec le Collège européen de police (CEPOL). Cette collaboration permettra de renforcer les formations que nous proposons et d'élaborer des programmes et des supports de formation communs.





PRINCIPAUX PROJETS ET RÉALISATIONS



Les grandes initiatives lancées en 2008 ont pour but de relever les défis contemporains en matière de sécurité et d'apporter un appui ciblé à la police africaine. Les principales activités menées actuellement concernent la lutte contre l'exploitation humaine, le maintien de la sécurité publique, le démantèlement des réseaux criminels, la protection des consommateurs et la recherche des malfaiteurs en fuite.

INITIATIVE DE SÉCURITÉ GLOBALE

Dans un monde de plus en plus interconnecté et globalisé, nous devons faire face à un nombre croissant de défis en matière de criminalité – tels que la cybercriminalité, le trafic de stupéfiants et d'êtres humains, ou encore le financement du terrorisme –, qui requièrent une réponse mondiale. Conscient de la nécessité d'adopter une approche globale et intersectorielle pour lutter contre une criminalité en pleine mutation, INTERPOL a mis sur pied l'Initiative de sécurité globale pour le 21^{ème} siècle (ISG). Lancée lors de la 77^{ème} session de l'Assemblée générale en octobre 2008, cette initiative proposera de nouvelles approches et offrira un cadre complet pour l'action de l'Organisation.

INTERPOL est le mieux à même de relever les défis d'aujourd'hui en matière de sécurité, mais le chemin conduisant à un monde plus sûr exige une redéfinition radicale du rôle des services chargés de l'application de la loi du monde entier et requiert la participation des pouvoirs publics, des organisations internationales et du secteur privé. La sécurité internationale va bien au-delà des questions traditionnelles relatives à la stabilité militaire et politique, puisqu'elle englobe la sécurité économique et le développement social. On travaille actuellement à la mise en place de partenariats durables avec des organes de différents secteurs et, surtout, à la collecte des fonds (environ un milliard d'euros) nécessaires pour financer cette initiative de grande envergure.



OASIS AFRIQUE

Le programme OASIS (Assistance opérationnelle, services et soutien en matière d'infrastructure) a pour objet d'aider les régions du monde qui manquent de ressources pour relever les défis de la criminalité transnationale. Déjà en place dans certains pays africains grâce aux fonds versés par le gouvernement fédéral allemand, ce programme offre un ensemble cohérent de services en matière de formation, d'infrastructure et d'appui opérationnel propres à permettre aux forces de police de faire face efficacement aux menaces qui existent, à l'échelle nationale, internationale et mondiale, en matière de criminalité.

Dans six pays africains (Botswana, Ghana, Lesotho, Sénégal, Swaziland et Tanzanie), l'accès à I-24/7 – notre système mondial de communication policière – a été ouvert au-delà des Bureaux centraux nationaux. De cette façon, les agents en poste dans des endroits stratégiques tels que les postes de contrôle des douanes et de l'immigration ont désormais un accès direct aux bases de données d'INTERPOL, ce qui permet d'accroître considérablement l'efficacité du travail de police.

Les formations organisées dans le cadre du programme OASIS couvrent un large éventail de domaines de criminalité – dont les véhicules automobiles volés, les stupéfiants, la criminalité organisée et les atteintes aux droits de propriété intellectuelle – et ont lieu avant chaque opération. En novembre 2008, la formation sur les atteintes à la propriété intellectuelle, qui était organisée à Nairobi en partenariat avec la police kényenne, a réuni quelque 150 participants venus de 26 pays d'Afrique australe et orientale. Cette session de six jours a permis aux cadres de la police d'acquérir les connaissances et l'expertise nécessaires pour diriger des opérations préventives visant les organisations criminelles transnationales qui fabriquent et écoulent des contrefaçons de produits médicaux dans toute la région.



MALFAITEURS EN FUITE

■ COLLABORATION AVEC LES TRIBUNAUX INTERNATIONAUX

Le Projet INTERPOL sur les génocidaires rwandais recherchés a pour objet d'arrêter les personnes recherchées en relation avec le génocide rwandais de 1994. Fin 2008, un total de 11 suspects rwandais faisant l'objet d'une notice rouge INTERPOL – dont la publication avait été demandée par le B.C.N. de Kigali (Rwanda) ou le Tribunal pénal international pour le Rwanda – avaient été arrêtés ; cinq de ces arrestations ont eu lieu en 2008.

Outre sa coopération avec le TPIR, INTERPOL travaille en étroite collaboration avec la Cour pénale internationale et le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, en vue de localiser et d'arrêter des personnes recherchées pour crimes contre l'humanité ou crimes de guerre.

**LES OUTILS
D'INTERPOL
ONT PERMIS
D'IDENTIFIER
UN CRIMINEL
DE GUERRE
EN FUITE**



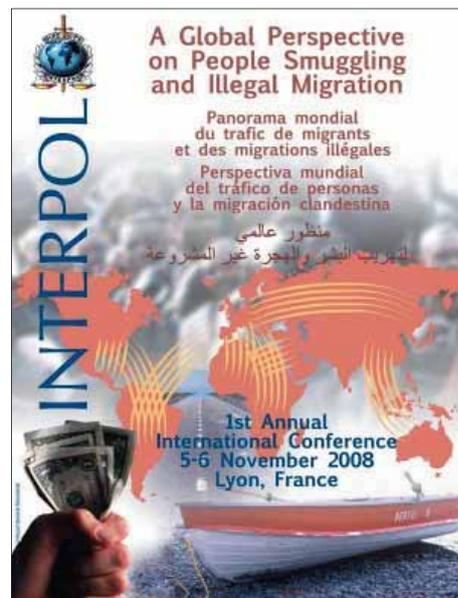
Recherché par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) des Nations Unies et faisant l'objet d'une notice rouge INTERPOL, un Serbe de Bosnie qui occupait un poste de commandant pendant le conflit dans les Balkans a été arrêté en juin 2008 par les autorités serbes. Stojan Zupljanin, qui circulait sous un faux nom lorsqu'il a été arrêté, a été formellement identifié grâce à une comparaison d'ADN. Les premières analyses photographiques et dactyloscopiques ont été facilitées par la collaboration entre le Secrétariat général d'INTERPOL et les Bureaux centraux nationaux de Belgrade et Sarajevo.

TRAFIC D'ÊTRES HUMAINS

■ TRAFIC ILLICITE DE MIGRANTS

De nombreux migrants meurent chaque année en tentant de franchir des frontières, cachés dans des camions ou des conteneurs, et ceux qui arrivent à destination sont souvent exploités et forcés à exercer un travail dangereux ou non rémunéré. L'Afrique, l'Asie, les Amériques et l'Europe étant toutes des régions d'origine, de transit ou de destination, il est indispensable de mettre en place une réponse coordonnée au niveau international.

Nous avons mis sur pied un nouveau projet cette année pour démanteler les filières d'immigration illégale. Il s'agit d'élargir l'accès au réseau I-24/7, d'accroître l'utilisation des bases de données d'INTERPOL, de fournir un appui opérationnel et d'accélérer la formation. Une opération pilote, baptisée Anaconda, a été menée à l'aéroport international de Lima (Pérou) afin d'empêcher les malfaiteurs en possession de documents de voyage frauduleux d'entrer sur le territoire péruvien.



© ICE

Un pédophile identifié et arrêté en 48 heures

■ EXPLOITATION DES ENFANTS

IDENTIFICATION D'UN PÉDOPHILE GRÂCE À UN APPEL À TÉMOINS

L'opération IDent – qui a permis l'identification et l'arrestation d'un pédophile inconnu dans un délai de 48 heures seulement – met en évidence la puissance de la coopération internationale entre la police, le public et les médias.

■ Le 6 mai, INTERPOL a lancé sur son site Web un appel à témoins dans le but d'identifier un homme apparaissant sur des photos en train de commettre des abus pédo-sexuels. Ces photos avaient été découvertes en mars 2006 par la police norvégienne, et pouvaient avoir été prises en Asie du Sud-Est.

■ Les images avaient été préalablement transmises à notre réseau mondial d'experts afin qu'ils essaient d'identifier l'individu, puis enregistrées dans la banque d'images sur les abus pédo-sexuels, mais sans succès.

■ La réaction rapide du public a conduit deux jours plus tard à l'identification de Wayne Nelson Corliss, un ressortissant canadien vivant aux États-Unis. L'homme a été arrêté le 8 mai dans le New Jersey par des agents du service de l'immigration et des douanes des États-Unis (Immigration and Customs Enforcement).

■ En octobre, Corliss a comparu devant un tribunal américain et a plaidé coupable pour les cinq faits dont il était accusé, notamment la production et la détention d'images pédo-pornographiques ainsi que le déplacement à l'étranger en vue de se livrer à des activités sexuelles illicites.

L'opération IDent est le second appel à témoins lancé par INTERPOL au niveau mondial pour permettre l'identification d'un pédophile. Le premier appel de ce type, l'opération Vico, avait conduit à l'arrestation en Thaïlande, en octobre 2007, de Christopher Paul Neil, qui purge aujourd'hui une peine de prison.



© ICE

PRINCIPAUX PROJETS ET RÉALISATIONS

SÛRETÉ PUBLIQUE ET TERRORISME

■ TERRORISME

Créé en 2002, le Groupe Fusion a constitué un réseau d'officiers de contact dans plus de 140 pays membres. Ce réseau permet d'échanger des informations et des renseignements sur des groupes terroristes en activité ainsi que de préciser les profils de suspects dans la base de données sur les terroristes.

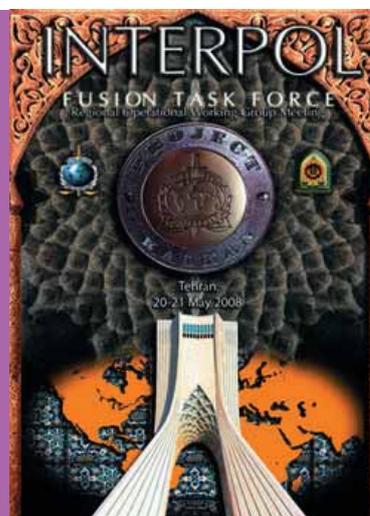
Le Groupe Fusion mène actuellement six projets : Nexus (pour l'Europe), Pacific (pour l'Asie du Sud-Est et les îles du Pacifique), Kalkan (pour l'Asie centrale), Amazon (pour l'Amérique centrale et du Sud), Baobab (pour l'Afrique) et Middle East (pour le Moyen-Orient). Quatre réunions de groupes de travail régionaux ont eu lieu en 2008.

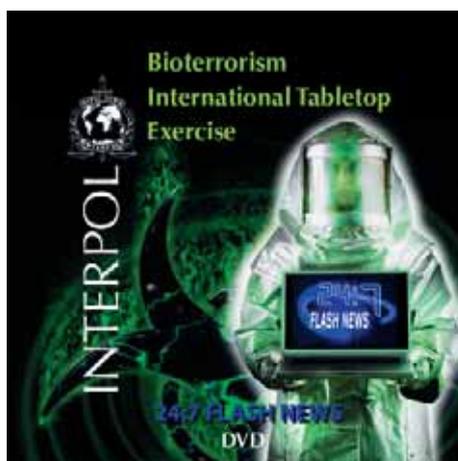
OFFICIERS DE CONTACT FUSION



LE PROJET KALKAN, « BOUCLIER » DE PROTECTION

Lancé en 2004 avec seulement cinq pays membres, le projet Kalkan (qui signifie « bouclier ») compte aujourd'hui plus de 75 pays participants, ce qui témoigne de l'approche cohérente et concertée adoptée dans la région en matière de sécurité. Des résultats concrets sont à noter, avec l'arrestation de plus de 80 individus en 2008.





■ BIOTERRORISME

Un attentat perpétré à grande échelle à l'aide d'agents biologiques ou de toxines aurait des conséquences néfastes et désastreuses au niveau mondial. Un exercice de simulation en salle réunissant 20 participants de cinq pays et de trois organisations internationales a été organisé pour se préparer à une telle éventualité. Cet entraînement, qui a eu lieu à Kuala Lumpur (Malaisie) en août, s'appuyait sur le scénario fictif d'un attentat bioterroriste et passait en revue les différents rôles joués par la police, les pouvoirs publics et les professionnels de santé, tout en préparant une réponse conjointe à ce type de menace.

Trois formations de formateurs sur la prévention du bioterrorisme ont par ailleurs été organisées aux Philippines, au Pérou et en Égypte. Au total, 106 personnes venues de 20 pays différents y ont participé.



■ ARMES À FEU

Le tableau INTERPOL de référence des armes à feu (IFRT) est désormais parfaitement opérationnel. S'inspirant d'un modèle canadien, cet outil permet aux enquêteurs de reconnaître avec précision une arme à feu et donc d'accroître considérablement leurs chances de retrouver l'origine de cette arme lorsqu'ils transmettent une demande de recherche au moyen du Système INTERPOL d'identification électronique des armes à feu (IWETS). L'IFRT est accessible via le réseau I-24/7 et contient plus de 250 000 références d'armes à feu, des descriptions détaillées, ainsi que 57 000 images de qualité.



© ICE

■ CRIMINALITÉ LIÉE À L'ENVIRONNEMENT

Un avion de surveillance a été offert par INTERPOL au Service des Forêts et de la Faune du Kenya afin d'encourager le pays dans sa lutte contre le braconnage et le trafic d'espèces sauvages, ces infractions étant souvent liées au trafic de stupéfiants et à d'autres types d'activités criminelles.

Un nouveau manuel donne aux agents de première ligne des orientations de nature opérationnelle sur la manière d'opérer des livraisons surveillées de marchandises illicites : cette technique permet aux enquêteurs de suivre l'acheminement des produits de contrebande jusqu'à leur arrivée à destination, et ainsi d'identifier et d'arrêter tous les individus impliqués dans le trafic. Élaboré conjointement avec la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), ce manuel a été diffusé en octobre, à l'occasion de la 6ème Conférence internationale sur la criminalité de l'environnement.



**MESURES PRISES
AU NIVEAU
INTERNATIONAL
SUITE À UNE
IMPORTANTE
SAISIE DE
STUPÉFIANTS**

Une Cellule de soutien opérationnel INTERPOL a aidé la police de Guinée-Bissau à réunir de solides éléments à l'encontre de trafiquants de drogue, suite à la saisie en juillet 2008 d'un avion ayant transporté de grandes quantités de cocaïne. L'un des pilotes vénézuéliens a été identifié comme étant recherché par le Mexique pour le rôle qu'il avait joué dans l'importation de près de 6 tonnes de cocaïne en 2006 : l'individu a été placé en détention provisoire et une notice rouge a été publiée pour demander son extradition. Une unité cynophile envoyée sur place par le Portugal a détecté des traces de cocaïne à l'intérieur de l'avion. Par la suite, des spécialistes de la police scientifique de France et des États-Unis ont analysé l'ensemble des ordinateurs et des téléphones saisis par la police de Guinée-Bissau. Les éléments de preuve recueillis par la Cellule de soutien opérationnel INTERPOL ont confirmé l'implication d'une organisation criminelle sud-américaine.



**STUPÉFIANTS ET
ORGANISATIONS CRIMINELLES**

■ STUPÉFIANTS

Le trafic de stupéfiants touche toutes les régions du monde, qu'il s'agisse des pays de provenance, de transit ou de destination. À titre d'exemple, la cocaïne est acheminée illicitement de l'Amérique du Sud vers l'Europe ou, de plus en plus, vers l'Asie du Sud-Est, en passant par l'Afrique de l'Ouest. Vu la nécessité d'apporter à ce problème une réponse mondiale, INTERPOL travaille en étroite collaboration avec les Nations Unies et les organismes régionaux tels que les associations de chefs de police africains.

■ CRIMINALITÉ ORGANISÉE

Le projet AOC sur la criminalité organisée asiatique a été lancé en 2006 pour mettre en place une plateforme permanente de coopération internationale et d'échange de renseignements sur les activités des organisations criminelles asiatiques. Menée en mai et juin 2008, l'opération SOGA II visait les organisations se livrant aux paris illégaux sur le football en Asie. La mise en œuvre de cette opération s'est accompagnée de réunions du groupe d'experts AOC, d'ateliers opérationnels, d'une formation en informatique légale et de la création d'une base de données criminelles sur les paris illégaux.



© ICE

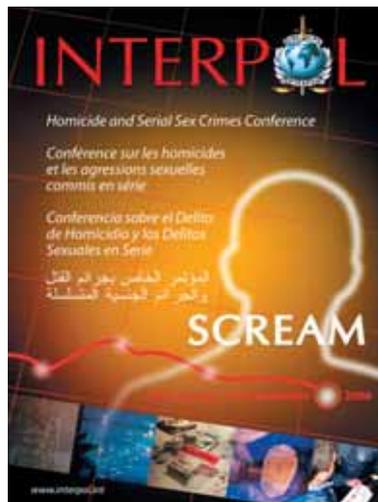
© ICE



Démanteler les réseaux criminels

■ HOMICIDES ET INFRACTIONS SEXUELLES EN SÉRIE

Le projet SCREAM vise les auteurs d'homicides et d'agressions sexuelles commis en série. L'Organisation a accueilli en novembre 2008 la première conférence mondiale sur le sujet. Des représentants de 36 pays ont ainsi assisté à des présentations d'affaires et participé à des discussions sur les techniques d'investigation (l'analyse comportementale, par exemple), les méthodes de recueil d'éléments de preuve de police scientifique auprès des victimes et les outils fournis par INTERPOL pour mettre en évidence les liens transnationaux entre les affaires et faciliter les enquêtes.

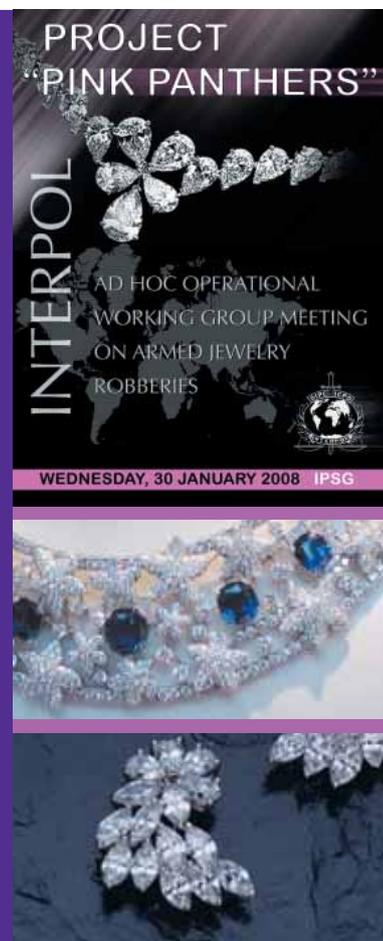


ARRESTATION DE VOLEURS DE BIJOUX DES « PANTHÈRES ROSES »

Deux hommes soupçonnés appartenir à l'organisation criminelle transnationale dite des « Panthères roses » ont été arrêtés suite à la diffusion de leur photo par INTERPOL, les individus ayant été reconnus par un policier de Monaco. Le gang des « Panthères roses » est associé à une centaine au moins de vols à main armée d'objets de grande valeur commis dans près de 20 pays.

L'un de ces hommes, de nationalité bosniaque, faisait l'objet d'une notice rouge. Les vérifications dans les bases de données d'INTERPOL ont confirmé que les deux individus étaient recherchés par plusieurs pays – dont la Suisse, le Liechtenstein et les Émirats arabes unis – pour diverses infractions, dont des vols à main armée.

Le Secrétariat général avait diffusé des photos des principaux membres du gang, que le Bureau central national de Monaco a ensuite transmises aux services de police de la Principauté. Cette affaire montre combien il est utile de mettre en commun les données criminelles par l'intermédiaire d'INTERPOL et d'informer correctement la police de terrain.



© Istock.com

CRIMINALITÉ FINANCIÈRE ET LIÉE AUX TECHNOLOGIES DE POINTE

■ CYBERCRIMINALITÉ

UNE ASSISTANCE INDÉPENDANTE FOURNIE À LA COLOMBIE

INTERPOL est la seule organisation à pouvoir fournir une assistance indépendante et spécialisée en matière de police, tirant parti des ressources et de l'expertise de premier ordre de son réseau mondial de 187 pays membres.

En mars, nous avons été sollicités par la Colombie pour réaliser une expertise indépendante des ordinateurs et du matériel informatique saisis lors d'une opération antidrogue et antiterroriste menée dans un camp des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC). Il s'agissait alors de déterminer si les équipements avaient subi des altérations depuis leur saisie.

Nous avons réuni une équipe d'experts en informatique légale qui ont utilisé des outils de pointe pour effectuer une analyse technique

indépendante des huit pièces à conviction informatiques saisies, qui contenaient plus de 600 gigaoctets de données, dont des fichiers chiffrés.

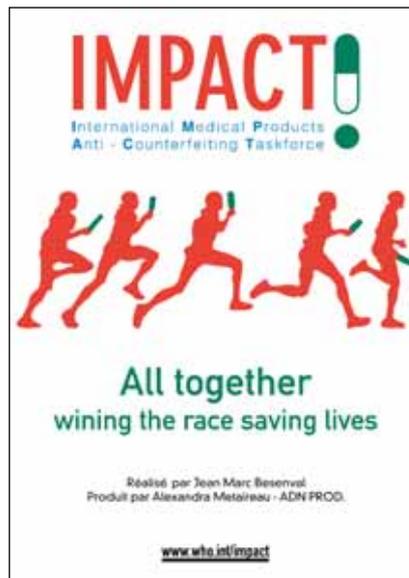
Le rapport remis par les experts indiquait « qu'aucun élément attestant la modification, l'altération, l'ajout ou la suppression » de fichiers utilisateur n'a été relevé. Il formulait par ailleurs plusieurs recommandations, notamment de développer la formation des unités de police qui sont les premières à intervenir et sont susceptibles de découvrir des éléments de preuve électroniques au cours d'enquêtes criminelles, et de créer au Secrétariat général d'INTERPOL une unité spécialisée en informatique légale et dans les enquêtes sur Internet.



■ ATTEINTES AUX DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

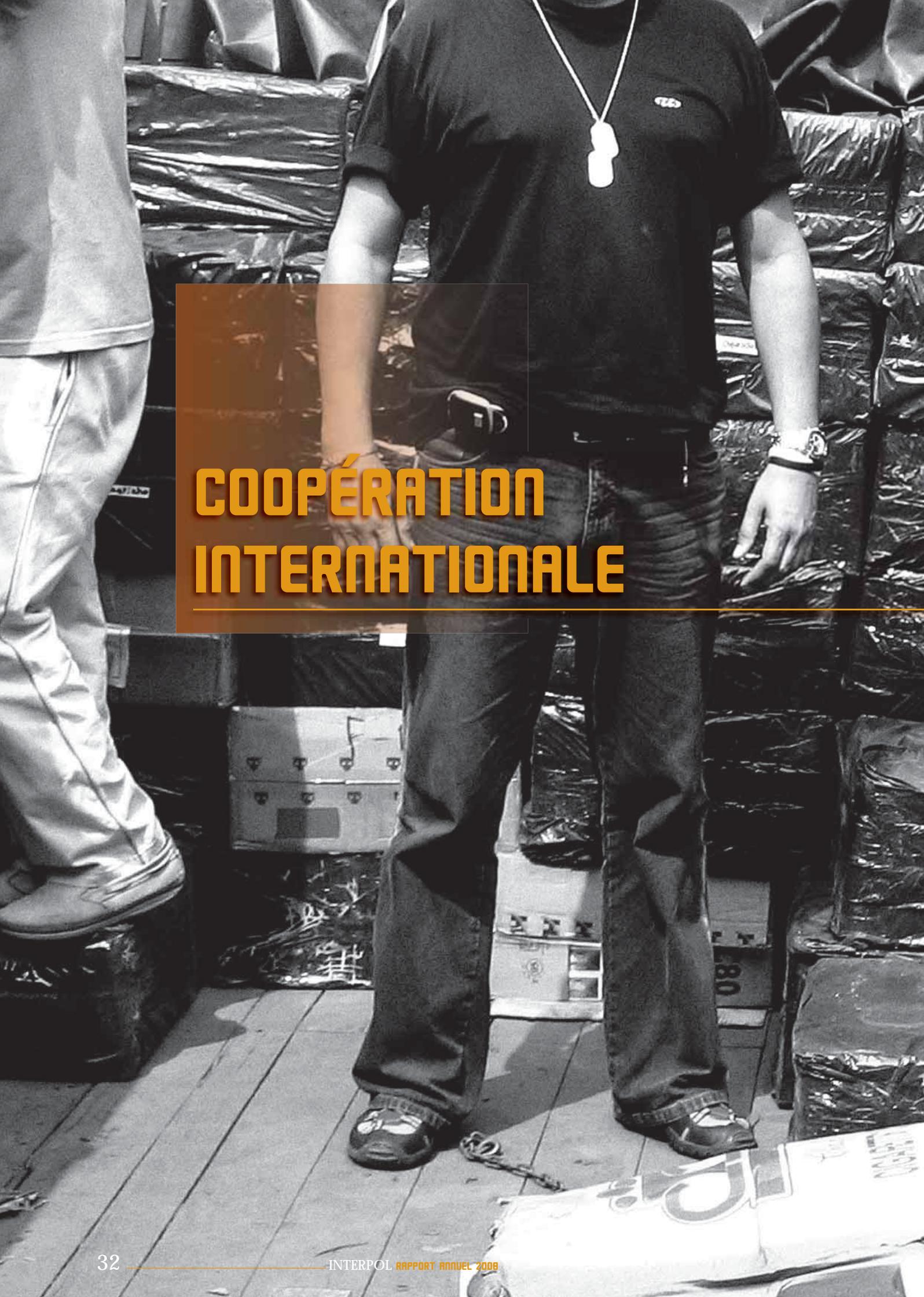
Le programme sur les atteintes aux droits de propriété intellectuelle s'intéresse de plus en plus aux contrefaçons, en particulier de produits médicaux, qui représentent une menace pour la santé et la sécurité des consommateurs. Compte tenu de l'organisation et de la complexité croissantes des activités de contrefaçon, le renforcement des outils de communication ainsi que des moyens d'action juridiques, techniques et des services chargés de l'application de la loi devient une nécessité. Les opérations menées en 2008 ont ciblé plusieurs régions du globe (l'Amérique du Sud, l'Afrique et l'Asie), ainsi que le commerce de contrefaçons via Internet.

Plusieurs conférences importantes ont réuni au cours de l'année des spécialistes des services chargés de l'application de la loi et du secteur privé. Il convient à cet égard de citer le premier sommet anticontrefaçon des organismes de certification organisé par INTERPOL en mars 2008, dont le but était de recenser les moyens de lutter contre l'utilisation frauduleuse des marques de certification, ces labels qui indiquent qu'un produit répond aux normes minimales de sécurité.

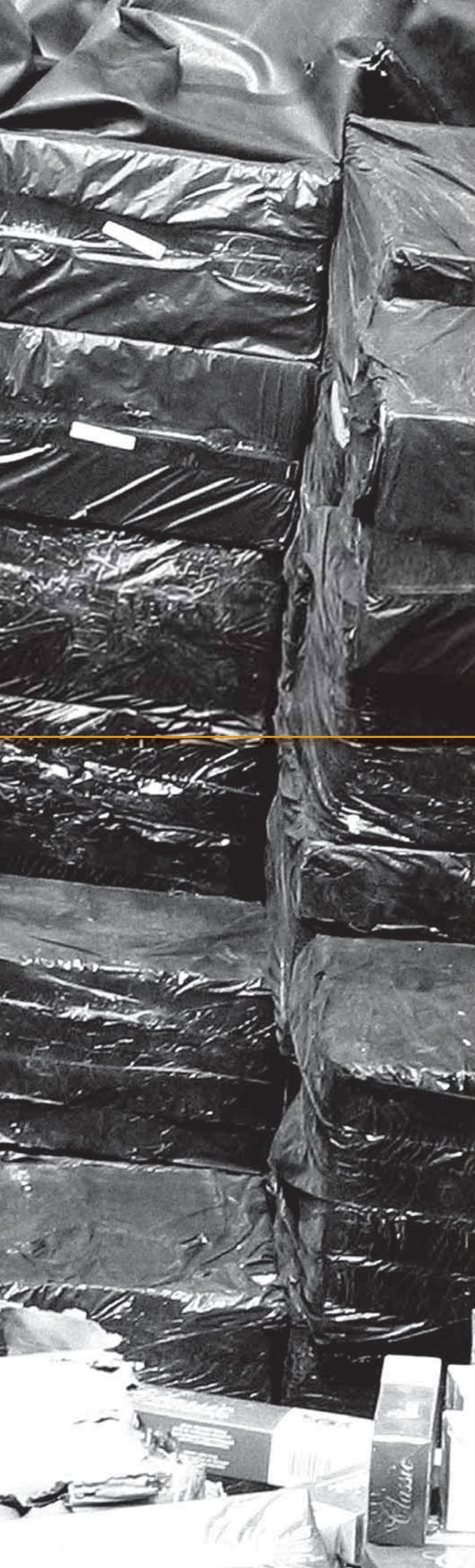


■ CRIMINALITÉ FINANCIÈRE

Le « phishing » (ou hameçonnage) est un type d'infraction en ligne de plus en plus courant. Il consiste pour un malfaiteur à se procurer des informations sensibles telles que les données de la carte de crédit d'un individu ou son mot de passe personnel lui permettant d'accéder à certains sites Web, en se faisant passer pour une société aux activités parfaitement licites. Dans le cadre de l'opération GoldPhish, nous travaillons en étroite collaboration avec l'industrie pour élaborer des réponses concertées. Nous avons participé à d'importantes réunions internationales organisées à San Diego, Singapour et Tokyo par Digital PhishNet et le Groupe de travail anti-phishing, qui sont les principaux acteurs dans ce domaine.



COOPÉRATION INTERNATIONALE



Le personnel spécialisé d'INTERPOL apporte son soutien aux policiers du monde entier dans le cadre d'opérations menées aux niveaux national et régional, les activités étant facilitées par la conclusion de partenariats stratégiques avec un large éventail d'organisations internationales.

APPUI AUX OPÉRATIONS DE POLICE DANS LES PAYS MEMBRES

Les fonctionnaires d'INTERPOL ont participé au cours de l'année à toutes sortes d'opérations menées conjointement avec les services chargés de l'application de la loi de différents pays. Voici quelques exemples de ces opérations :



OPÉRATION	LIEU/DURÉE	RÉSULTATS
Images d'abus pédosexuels sur Internet		
IDENT Appel à témoins visant à identifier un inconnu photographié en train de commettre des abus pédosexuels.	Monde entier 2 jours	Seulement 48 heures après le lancement de cet appel, le principal suspect a été identifié et arrêté à Union City/New Jersey.
Trafic illicite de migrants		
ANACONDA L'objectif était de démanteler des filières d'immigration illégale utilisant des documents de voyage volés ou perdus, et d'empêcher les malfaiteurs en possession de documents de voyage frauduleux d'entrer sur le territoire péruvien.	Aéroport international Jorge Chavez de Lima (Pérou) 12 jours	<ul style="list-style-type: none"> ■ Installation à l'aéroport de la technologie FIND, afin de permettre un accès direct au réseau I-24/7 ; ■ Formation de plus de 150 fonctionnaires des services de police et d'immigration péruviens aux outils et services d'INTERPOL, notamment les bases de données et l'analyse de renseignements ; ■ Plus de 20 000 documents de voyage ont été vérifiés instantanément dans la base de données d'INTERPOL sur les documents de voyage volés ou perdus (SLTD). Les quelque 200 réponses positives obtenues ont ensuite été traitées par les services péruviens chargés de l'application de la loi.
Atteintes transnationales et organisées à la propriété intellectuelle		
JUPITER - AMÉRIQUE DU SUD IV (1) Il s'agissait de cibler les contrefaçons et les produits piratés, qui sont souvent de mauvaise qualité, voire potentiellement mortels.	Argentine Bolivie Brésil Chili Paraguay Pérou Uruguay 3 mois	Le bilan des sept pays concernés est le suivant : <ul style="list-style-type: none"> ■ 299 opérations de police et des douanes mises en œuvre ; ■ Saisie de produits de contrefaçon, piratés et de contrebande pour une valeur de 132 millions d'USD (soit une augmentation de 14 % par rapport à l'opération Jupiter III/2007) ; ■ 311 arrestations ; ■ Soutien de plus de 25 secteurs d'activité différents.

Résultats des opérations



2



3



4

OPÉRATION	LIEU/DURÉE	RÉSULTATS
Contrefaçons de produits médicaux		
<p>MAMBA (2) Opération organisée par le Groupe spécial international anti-contrefaçon de produits médicaux (IMPACT) de l'OMS.</p>	<p>Tanzanie Ouganda 7 jours</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ 226 pharmacies, entrepôts et étals de marché inspectés ; ■ Saisie de plus de 100 types de produits médicaux de contrefaçon et illicites.
<p>STORM (4) Opération menée avec le concours d'INTERPOL, de l'Organisation mondiale de la santé et de l'Organisation mondiale des douanes.</p>	<p>Cambodge Chine Laos Myanmar Singapour Thaïlande Viet Nam 5 mois</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Près de 200 perquisitions ; ■ 27 arrestations ; ■ Saisie de plus de 16 millions de faux comprimés d'une valeur d'environ 6,6 millions d'USD.
<p>PANGER (3) Journée d'action contre la vente illicite de médicaments sur Internet, coordonnée par le Permanent Forum on International Pharmaceutical Crime.</p>	<p>Allemagne Australie Canada États-Unis Irlande Israël Nouvelle-Zélande Royaume-Uni Singapour Suisse 1 journée</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Fermeture de sites de vente en ligne ; ■ Contrôle des dépôts postaux et inspection des colis; interception de paquets contenant des médicaments présumés contrefaits ; ■ Saisie ou mise au jour et retrait de milliers de médicaments présumés contrefaits (dont certains traitant les problèmes d'érection) ; ■ Campagne de sensibilisation des consommateurs dans la presse mondiale.

OPÉRATION	LIEU/DURÉE	RÉSULTATS
Réseaux de paris illégaux sur le football en Asie		
<p>SOGA II L'organisation de paris illégaux sur le football par des réseaux asiatiques est non seulement une activité criminelle en soi, mais elle est aussi souvent liée à d'autres infractions graves telles que la corruption et le blanchiment de fonds.</p>	<p>Chine Indonésie Malaisie Singapour Thaïlande Viet Nam</p> <p>2 mois*</p> <p>* le but était de faire coïncider l'opération avec les principales compétitions de football, dont le championnat de l'Euro 2008</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ 1 088 perquisitions (contre 272 en 2007) ; ■ Saisie de 16,8 millions d'USD (soit plus de 25 fois plus qu'en 2007) ; ■ 1 304 arrestations (soit plus de trois fois plus que les 423 opérées en 2007).
Criminalité liée à l'environnement		
<p>BABA (5) Plus de 300 agents des services de police, de douane, de protection de la vie sauvage et de renseignement de cinq pays y ont participé, ce qui en fait la plus importante opération internationale jamais menée contre le trafic d'espèces sauvages en Afrique.</p>	<p>Congo Ghana Kenya Ouganda Zambie</p> <p>3 jours</p>	<ul style="list-style-type: none"> ■ Saisie d'une tonne de défenses d'éléphant ; ■ Arrestation de près de 60 personnes.



5



6



7

Résultats des opérations

OPÉRATION	LIEU/DURÉE	RÉSULTATS
Véhicules automobiles volés		
<p>Les véhicules volés en Europe, en Amérique du Nord et en Asie ont pour destination de nombreux pays d'Afrique. Dans le cadre de son programme OASIS, INTERPOL a mené un certain nombre d'opérations dans près de la moitié des pays africains. Ces opérations consistaient à stopper systématiquement les véhicules aux barrages routiers et à procéder à des vérifications dans la base de données d'INTERPOL sur les véhicules volés (SMV). Des formations ont été organisées préalablement aux opérations afin d'initier les fonctionnaires des services chargés de l'application de la loi à l'utilisation de la base de données et aux techniques d'investigation applicables dans le domaine.</p>		
UMOJA II	Burundi Rwanda 3 jours par pays	<ul style="list-style-type: none"> ■ 80 policiers formés ; ■ 2 062 véhicules vérifiés dans SMV ; ■ 49 véhicules saisis.
KANDA II	Guinée 3 jours	<ul style="list-style-type: none"> ■ 15 policiers formés ; ■ 60 véhicules vérifiés dans SMV ; ■ 5 individus arrêtés pour trafic illicite d'armes et de stupéfiants.
GBANDA II (6)	Cameroun Congo Gabon Guinée équatoriale République centrafricaine Tchad 3 jours par pays	<ul style="list-style-type: none"> ■ 860 policiers formés ; ■ 16 006 véhicules vérifiés dans SMV ; ■ 52 recherches fructueuses.
KALAMBO III (7)	Malawi Maurice Tanzanie Zambie 2 jours par pays	<ul style="list-style-type: none"> ■ Plus de 5 000 véhicules vérifiés dans SMV ; ■ 63 recherches fructueuses ; ■ 82 individus arrêtés en relation avec des véhicules volés ; ■ 81 individus arrêtés pour d'autres infractions (détention de stupéfiants, d'armes à feu et d'explosifs, et immigration illégale).
SEMTRA	Ghana Nigéria 3 jours par pays	<ul style="list-style-type: none"> ■ 250 policiers formés ; ■ 3 300 véhicules vérifiés dans SMV ; ■ 51 recherches fructueuses.
MOSI AND NTUMBA	Afrique du Sud Angola Lesotho Mozambique Swaziland 2 ou 3 jours par pays	<ul style="list-style-type: none"> ■ 46 policiers formés ; ■ 7 000 véhicules vérifiés dans SMV ; ■ 97 recherches fructueuses ; ■ 147 individus arrêtés pour des infractions liées au vol de véhicules ainsi qu'au trafic de stupéfiants et d'armes à feu.

CONCLUSION D'ALLIANCES RÉGIONALES ET MONDIALES



■ NATIONS UNIES

En mai 2008, nous avons publié les premières notices spéciales à l'encontre des entités recensées par le Comité 1267 (comité des sanctions) du Conseil de sécurité de l'ONU comme étant associées à Al-Qaida et aux Talibans. Les notices spéciales sont diffusées à l'ensemble des pays membres d'INTERPOL pour leur signaler que les entités concernées font l'objet de sanctions. Des notices similaires sont publiées depuis 2005 pour les individus. À ce jour, plus de 300 notices spéciales – entités et individus confondus – sont publiées sur le site Web d'INTERPOL.

Autres progrès majeurs enregistrés par INTERPOL en 2008 en matière de coopération : sa participation – en tant que seul organe non membre de l'ONU – aux travaux de l'Équipe spéciale de lutte contre le terrorisme, et son rôle d'organisation chef de file au sein du Groupe de travail sur la protection des cibles vulnérables.



■ OFFICE DES NATIONS UNIES CONTRE LA DROGUE ET LE CRIME

En octobre 2008, nous avons signé un accord de partenariat avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) en vue de mettre en place l'École supérieure INTERPOL-ONUDC de lutte anticorruption. Cette école, située à Laxenburg près de Vienne (Autriche), sera un centre d'excellence en matière d'éducation, de recherche et de formation professionnelle dans le domaine de la lutte anticorruption. Elle sera ouverte à un large éventail de parties prenantes, dont des ONG, des établissements d'enseignement supérieur et des sociétés privées.



■ ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

En mars 2008, un officier de renseignement criminel d'INTERPOL a été détaché auprès du Groupe spécial international anti-contrefaçon de produits médicaux (IMPACT) de l'Organisation mondiale de la santé, à Genève. Cette mise à disposition a permis d'accroître le degré de coordination entre l'ensemble des parties prenantes et de faciliter les actions régionales des services chargés de l'application de la loi en ce qui concerne les affaires transnationales de contrefaçon de produits médicaux. INTERPOL a en outre prêté son concours à l'offensive contre les faux médicaments lancée en décembre lors de la troisième réunion annuelle d'IMPACT, à Hammamet (Tunisie).



■ G8

Les ministres de la Justice et des Affaires intérieures réunis en juin 2008 au Japon à l'occasion du forum du G8 ont pris acte du rôle opérationnel joué par INTERPOL au niveau mondial en matière de lutte contre la criminalité organisée transnationale, et de la nécessité pour les services nationaux chargés de l'application de la loi d'utiliser au mieux les outils et les bases de données de l'Organisation.



■ ORGANISATION MONDIALE DES DOUANES

Organisée conjointement par INTERPOL et l'Organisation mondiale des douanes, la première conférence internationale sur les passeurs de fonds illicites a eu lieu en mai 2008. Le principal thème abordé a été le lien entre les passeurs de fonds, le blanchiment d'argent et le financement des organisations criminelles, notamment celles se livrant à des activités terroristes.

Partenaires dans la lutte contre le crime



■ AGENCE MONDIALE ANTIDOPAGE

Afin d'encourager la coopération policière internationale s'agissant de la prévention et de la répression du dopage et du trafic d'anabolisants – souvent associé à des organisations criminelles transnationales qui utilisent Internet pour faire connaître et vendre ces substances dans le monde entier –, nous avons signé un accord de coopération avec l'Agence mondiale antidopage.



■ UNION EUROPÉENNE

Lors du 11^{ème} Congrès européen de police qui a eu lieu en janvier 2008 à Berlin (Allemagne), nous avons lancé un appel pour que le Système d'information Schengen soit complété par la base de données d'INTERPOL sur les documents de voyage volés ou perdus, de façon à réduire les risques pour la sécurité des frontières une fois qu'un individu se trouve à l'intérieur de la zone de libre circulation.

Lors d'une réunion ayant eu lieu en novembre avec la Troïka européenne, les discussions ont porté sur la nécessité d'éviter les doublons dans le travail des services chargés de l'application de la loi du monde entier et de trouver des modes de coopération pour faire face aux défis d'aujourd'hui en matière de sécurité.



■ FRONTEX

Afin d'instaurer une collaboration dans le domaine de la prévention et la détection de la criminalité transfrontalière, nous avons signé en octobre 2008 un accord de travail avec l'Agence européenne de gestion des frontières extérieures FRONTEX. Des activités opérationnelles ciblées seront en outre mises en œuvre pour lutter contre l'immigration illégale, le trafic illicite de migrants et le trafic d'êtres humains.



■ COMMUNAUTÉ DES ÉTATS INDÉPENDANTS

Les chefs des Bureaux centraux nationaux de la Communauté des États indépendants (CEI) se sont réunis à Minsk (Biélorus) en décembre 2008 pour discuter de l'utilisation de la voie INTERPOL pour lutter plus efficacement contre la criminalité et le terrorisme. Cette réunion a également permis

de présenter les initiatives de lutte antiterroriste menées dans la région. Un protocole d'accord a été signé avec le Centre antiterroriste de la CEI en vue de favoriser les échanges d'informations dans le domaine de la lutte antiterroriste et de donner à ce centre un accès direct aux bases de données d'INTERPOL.



■ COMITÉS DES CHEFS DE POLICE AFRICAINS

Nos Bureaux régionaux en Afrique travaillent en étroite collaboration avec les quatre organisations de chefs de police présentes sur ce continent (en Afrique centrale, australe, de l'Est et de l'Ouest). Cette coopération a pris la forme d'opérations conjointes, de formations, d'ateliers et de conférences.



■ COMMUNAUTÉ DES CARAÏBES

Nous avons signé avec la Communauté des Caraïbes – qui est une organisation intergouvernementale – un accord de coopération dont le but est de favoriser les initiatives en matière de collaboration policière dans la région des Caraïbes et d'offrir aux pays membres de cette communauté un accès direct au réseau de télécommunications et aux bases de données de l'Organisation.

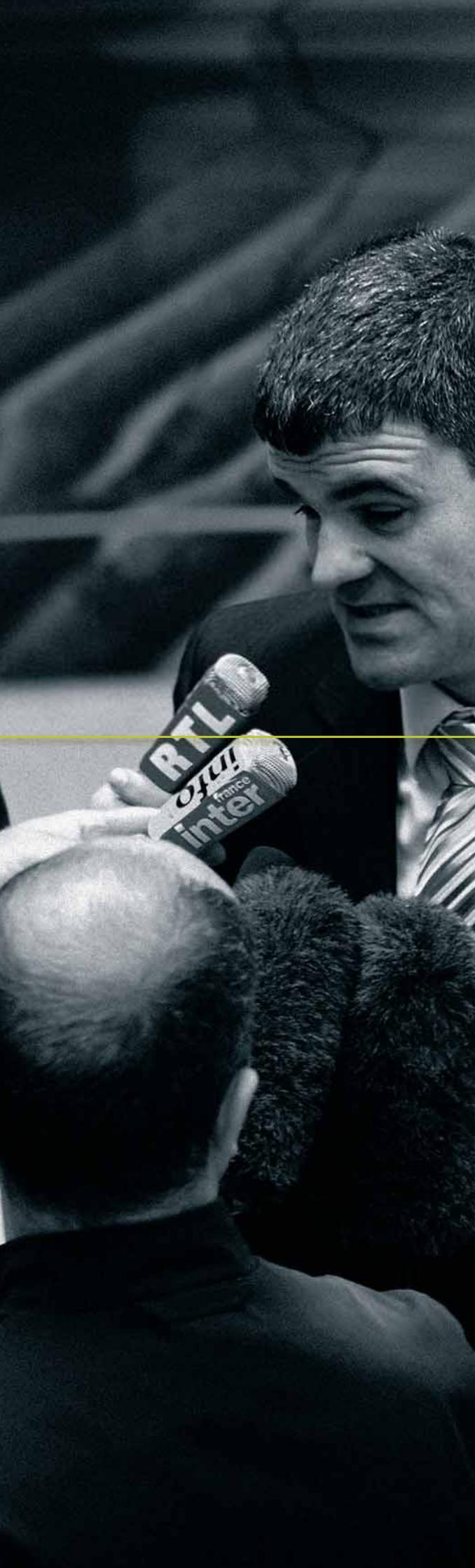


■ CHILD EXPLOITATION ONLINE PROTECTION CENTRE (ROYAUME-UNI)

Des hauts responsables d'INTERPOL et du *Child Exploitation Online Protection Centre* (CEOP) du Royaume-Uni se sont rencontrés en février 2008 afin de discuter des méthodes à adopter pour améliorer la mise en commun des renseignements et des informations en vue d'identifier, de localiser et d'arrêter les pédophiles sévissant partout dans le monde. INTERPOL collabore d'ores et déjà avec la *Virtual Global Taskforce*, un groupement de services chargés de l'application de la loi du monde entier travaillant ensemble pour lutter contre les abus pédosexuels sur Internet.



ACTIVITÉS DE SOUTIEN



De nombreux services du Secrétariat général apportent une contribution quotidienne au travail des directions de police d'INTERPOL et aux résultats décrits dans le présent rapport.



ACTIVITÉS DE SOUTIEN

AFFAIRES JURIDIQUES

Le Bureau des Affaires juridiques du Secrétariat général a apporté son appui au Comité exécutif et veillé à ce que le déroulement de l'Assemblée générale soit en tous points conforme au Statut et aux règlements de l'Organisation. Il a également eu pour tâche de représenter les intérêts d'INTERPOL devant la Commission de contrôle des fichiers, ainsi que d'examiner les diffusions et les demandes de publication de notices provenant du monde entier, afin de vérifier qu'elles étaient bien conformes à notre réglementation.

Le Bureau des Affaires juridiques a par ailleurs organisé un colloque de deux jours sur le thème de « La coopération policière internationale à l'épreuve du droit international public », qui a réuni une centaine de participants (universitaires, juristes, fonctionnaires des services chargés de l'application de la loi et représentants d'organisations internationales).

COMMUNICATION

INTERPOL a été sollicité quotidiennement par les journalistes, qui souhaitent avoir un point de vue général sur tous les domaines de la criminalité transnationale. Les thèmes suscitant le plus d'intérêt sont le terrorisme, les enquêtes sur les malfaiteurs en fuite, la criminalité organisée et le trafic de stupéfiants.

Les activités de communication servent de plus en plus de caisse de résonance au travail opérationnel de l'Organisation, comme l'a montré l'opération IDENT, un appel à témoins lancé pour identifier un pédophile présumé. L'affaire a suscité le plus grand intérêt auprès des médias et de l'opinion publique : dans les 24 heures qui ont suivi le lancement de l'opération, le site Web d'INTERPOL a enregistré près de 250 000 visites – soit plus de 10 fois plus que la moyenne journalière –, et le personnel du Secrétariat général a été interviewé par des organes de presse, des stations de radio et des chaînes de télévision du monde entier. Cette visibilité auprès des médias et du grand public a permis l'arrestation d'un suspect seulement 48 heures après le lancement de l'appel.

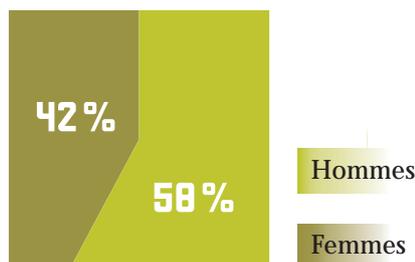


Une grande diversité d'expériences

RESSOURCES HUMAINES

À la fin de l'année 2008, 588 personnes de 84 nationalités différentes étaient employées au Secrétariat général et dans les Bureaux régionaux d'INTERPOL. Parmi elles, 190 (soit 32 % du personnel) étaient des fonctionnaires des services chargés de l'application de la loi mis à disposition ou prêtés par leurs administrations nationales. Les 398 autres (soit 68 %) étaient employées directement par l'Organisation. Les femmes représentaient 42 % de l'effectif.

PERSONNEL D'INTERPOL



84 Nationalités

Total 588

Le fait de veiller à ce que la composition de son personnel soit représentative de la diversité de ses pays membres permet à INTERPOL de répondre efficacement aux besoins spécifiques des services chargés de l'application de la loi de ses cinq régions de travail, ainsi que de bénéficier d'une grande variété d'idées, de compétences, d'horizons et d'expériences.

Le Secrétaire Général de l'Organisation, Ronald K. Noble, s'est rendu en 2008 dans 30 pays différents, ce qui porte à 120 le nombre total de pays membres visités à titre officiel depuis sa prise de fonctions en 2000. L'objectif de ces visites était varié : rencontres stratégiques avec des chefs d'État, ministres et chefs de police, accompagnement d'opérations et participation à des conférences, forums et exposés.



SYSTÈMES D'INFORMATION ET TECHNOLOGIES

Les systèmes d'information concourent à la quasi-totalité de nos activités, tant administratives qu'opérationnelles, d'où la nécessité qu'ils soient à la pointe du progrès et en bon état de fonctionnement. En 2008, les technologies de l'information ont été utilisées pour le système mondial de communication sécurisée I-24/7 et le déploiement des technologies MIND/FIND, notamment au Royaume-Uni où plus de 60 dispositifs ont été installés dans le cadre de la remise à niveau globale du réseau national de la police britannique. Le support technique est en outre très important pour les cellules de crise – il l'a été en particulier en 2008 lors de l'installation aux Philippines d'un laboratoire de police scientifique de haute technologie – et à l'occasion des grandes conférences.



FINANCES

Pour l'exercice 2008, les produits opérationnels d'INTERPOL se sont élevés à 57 millions d'EUR, sur lesquels 82 % provenaient des pays membres, principalement sous la forme de contributions statutaires (81 %). Les produits perçus au titre des projets à financement externe, qu'ils proviennent de fondations privées ou de sociétés commerciales dont les buts ou les intérêts rejoignent ceux d'INTERPOL, ont constitué 15 % des produits bruts. Les produits financiers ont correspondu à 3 % du total.

Les charges opérationnelles ordinaires (dépenses de fonctionnement) se sont élevées à 55 millions d'EUR en tout, les rémunérations représentant le poste de dépenses le plus important (59 %), suivi par les frais de voyage et de réunions (14 %), les prestations de services externes et coûts associés (7 %), les charges de maintenance (4 %), les charges de fonctionnement et de locaux et les dépenses de bureau (3 % pour chaque poste), et les charges de télécommunications liées au système de communication mondial d'INTERPOL, I-24/7 (2 %). Les charges d'amortissement ont représenté 8 % des charges opérationnelles.

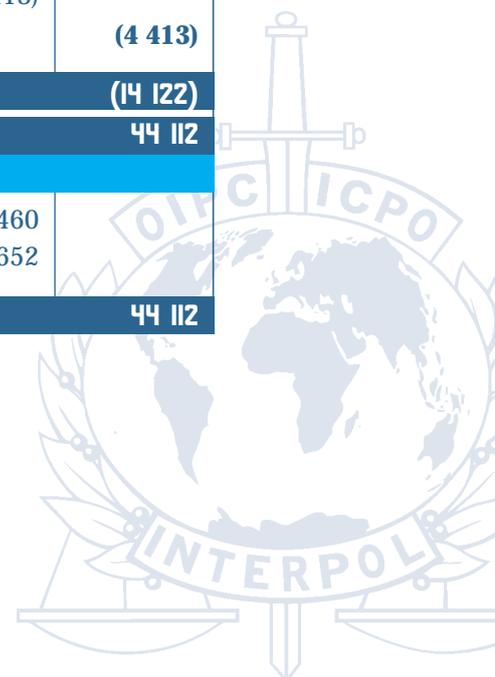
INTERPOL a enregistré un excédent en 2008, qui est venu s'ajouter aux fonds de réserve cumulés de l'Organisation. Les projets d'investissement ont utilisé pour 3,9 millions d'EUR de ressources financières. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté de 3,8 millions d'EUR, essentiellement en raison de l'excédent et du versement anticipé de certaines contributions au budget 2009 ainsi que de l'augmentation des passifs relatifs au personnel, lesquels ont toutefois été contrebalancés par un accroissement du montant des charges payées d'avance et des autres créances, ainsi que par une diminution des sommes reçues d'avance au titre des projets à financement externe. Les capitaux propres et les réserves – représentés par divers fonds – se sont accrus de près de 2,3 millions d'EUR par rapport à 2007 du fait de l'excédent généré en 2008.

Les tableaux financiers qui figurent dans les pages qui suivent – états de la situation financière, de la performance financière, tableaux des variations de situation nette et des flux de trésorerie – font l'objet d'un contrôle par des vérificateurs extérieurs et résument la situation et la performance financières de l'Organisation en 2008 et en 2007. Les états financiers de l'Organisation sont préparés, chaque fois que possible, conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS). Lorsqu'il n'existait aucune norme IPSAS concernant un aspect particulier, les Normes comptables internationales (IAS) ont été utilisées.

Ces états financiers ont été préparés en se fondant sur l'hypothèse de la continuité d'activité, en appliquant comme base d'évaluation le système du coût historique, dans le cadre de la méthode de la comptabilité d'exercice. Toutes les transactions sont conformes à la réglementation financière de l'Organisation.

■ **ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**
en milliers d'EUR

	31 DÉCEMBRE 2008		31 DÉCEMBRE 2007	
ACTIFS				
Actifs courants				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	32 795		28 986	
Autres créances et paiements anticipés	4 796		2 538	
Contributions statutaires dues	2 524		2 149	
Stocks	558		557	
Total des actifs courants		40 673		34 230
Actifs non courants				
Contributions statutaires dues non courantes	473		544	
Immobilisations nettes	23 223		23 460	
Total des actifs non courants		23 696		24 004
TOTAL DES ACTIFS		64 369		58 234
PASSIFS				
Passifs courants				
Dettes	(4 179)		(3 803)	
Produits reçus d'avance	(3 444)		(708)	
Produits relatifs aux projets différés	(4 307)		(5 198)	
Total des passifs courants		(11 930)		(9 709)
Passifs non courants				
Passifs relatifs au personnel	(6 021)		(4 413)	
Total des passifs non courants		(6 021)		(4 413)
TOTAL DES PASSIFS		(17 951)		(14 122)
TOTAL DE L'ACTIF NET		46 418		44 112
ACTIF NET				
Réserve de financement des investissements	23 223		23 460	
Fonds de réserve cumulés	23 195		20 652	
TOTAL DE L'ACTIF NET		46 418		44 112





■ **ÉTAT DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE DE L'EXERCICE CLOS LE :**
en milliers d'EUR

	31 DÉCEMBRE 2008		31 DÉCEMBRE 2007	
Produits opérationnels				
Contributions statutaires	45 128		41 398	
Financement des Bureaux régionaux	797		781	
Contributions volontaires	721		797	
Remboursements et autres sommes perçues	549		593	
Produits financiers	1 517		1 157	
Autres produits	8 264		3 613	
Solde gain/(pertes) de change	(49)		(168)	
Total des produits opérationnels		56 927		48 171
Charges opérationnelles				
Rémunérations	31 262		29 790	
Autres charges de personnel	1 078		889	
Charges de fonctionnement et de locaux	1 845		1 531	
Maintenance	1 902		1 552	
Missions et réunions	7 365		5 866	
Dépenses de bureau	1 766		1 300	
Charges de télécommunications	1 302		1 398	
Prestations de services externes et coûts associés	4 063		1 172	
Dépréciation	4 038		3 724	
Total des charges opérationnelles		(54 621)		(47 222)
SOLDE DE L'EXERCICE		2 306		949

■ **TABLEAU DES VARIATIONS DE L'ACTIF NET/SITUATION NETTE AU 31 DÉCEMBRE 2008 :**
en milliers d'EUR

	RÉSERVE DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	FONDS DE RÉSERVE CUMULÉS	TOTAL
Solde au 31 décembre 2007, tel qu'indiqué précédemment	23 460	20 688	44 148
Ajustements relatifs à l'exercice précédent		(36)	(36)
Solde retraité au 31 décembre 2007	23 460	20 652	44 112
Montant net des profits et pertes non comptabilisés dans l'état de la performance financière du fait qu'il s'agit de dépenses d'investissement (nettes) financées par les fonds de réserve cumulés	(237)	237	
Solde net de l'exercice		2 306	2 306
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2008	23 223	23 195	46 418

■ **TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE DE L'EXERCICE CLOS LE :**
en milliers d'EUR

	31 DÉCEMBRE 2008		31 DÉCEMBRE 2007	
Flux de trésorerie des activités opérationnelles				
Solde des activités opérationnelles ordinaires	2 306		949	
Mouvements sans effet de trésorerie				
Dépréciation	4 038		3,724	
Ajustement relatif aux produits financiers (état séparé)	(1 517)		(1 157)	
Ajustement relatif aux profits/pertes sur cession d'actifs	124		8	
Accroissement / (diminution) du montant des dettes	376		1 214	
Accroissement / (diminution) du montant des produits reçus d'avance	2 736		138	
Accroissement / (diminution) du montant des produits relatifs aux projets différés	(891)		2,391	
Accroissement / (diminution) du montant des passifs relatifs au personnel	1 608		1 320	
(Accroissement) / diminution du montant des stocks	(1)		67	
(Accroissement) / diminution du montant des contributions statutaires dues non courantes	71		(270)	
(Accroissement) / diminution du montant des autres créances et paiements anticipés courants	(2 258)		119	
(Accroissement) / diminution du montant des contributions statutaires dues courantes	(375)		245	
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles		6 217		8 748
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement				
Acquisitions d'immobilisations	(3 943)		(4 685)	
Cession d'immobilisations	18			
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement		(3 925)		(4 685)
Flux de trésorerie des activités de financement				
Produits financiers reçus	1 517		1 157	
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		1 517		1 157
AUGMENTATION / (DIMINUTION) NETTE DE TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		3 809		5 220
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	28 986		23 766	
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	32 795		28 986	
MONTANT DES MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE ET D'ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		3 809		5 220

187 PAYS MEMBRES

INTERPOL : un Bureau central national dans chaque pays membre

Afghanistan , Kaboul	Danemark , Copenhague	Laos , Vientiane	Roumanie , Bucarest
Afrique du Sud , Pretoria	Djibouti , Djibouti	Lesotho , Maseru	Royaume-Uni , Londres
Albanie , Tirana	Dominique , Roseau	Lettonie , Riga	Russie , Moscou
Algérie , Alger	République dominicaine , Saint-Domingue	Liban , Beyrouth	Rwanda , Kigali
Allemagne , Wiesbaden	Égypte , Le Caire	Libéria , Monrovia	Sainte-Lucie , Castries
Andorre , Andorre-la-Vieille	El Salvador , San Salvador	Libye , Tripoli	Saint-Kitts-et-Nevis , Basseterre
Angola , Luanda	Émirats arabes unis , Abou Dhabi	Liechtenstein , Vaduz	Saint-Marin , Saint-Marin
Antigua-et-Barbuda , St John's	Équateur , Quito	Lituanie , Vilnius	Saint-Vincent-et-Grenadines , Kingstown
Antilles néerlandaises , Willemstad	Érythrée , Asmara	Luxembourg , Luxembourg	Sao Tomé-et-Principe , Sao Tomé
Arabie saoudite , Riyad	Espagne , Madrid	Madagascar , Antananarivo	Sénégal , Dakar
Argentine , Buenos Aires	Estonie , Tallinn	Malaisie , Kuala Lumpur	Serbie , Belgrade
Arménie , Erevan	États-Unis d'Amérique , Washington	Malawi , Lilongwe	Seychelles , Victoria/Mahé
Aruba , Oranjestad	Éthiopie , Addis-Abeba	Maldives , Male	Sierra Leone , Freetown
Australie , Canberra	Ex-République yougoslave de Macédoine , Skopje	Mali , Bamako	Singapour , Singapour
Autriche , Vienne	Fidji , Suva	Malte , Floriana	Slovaquie , Bratislava
Azerbaïdjan , Bakou	Finlande , Helsinki	Maroc , Rabat	Slovénie , Ljubljana
Bahamas , Nassau	France , Paris	Marshall (îles) , Majuro	Somalie , Mogadiscio
Bahreïn , Adaliya	Gabon , Libreville	Maurice , Port-Louis	Soudan , Khartoum
Bangladesh , Dacca	Gambie , Banjul	Mauritanie , Nouakchott	Sri Lanka , Colombo
Barbade , Bridgetown	Géorgie , Tbilissi	Mexique , Mexico	Suriname , Paramaribo
Bélarus , Minsk	Ghana , Accra	Moldova , Chisinau	Swaziland , Mbabane
Belgique , Bruxelles	Grèce , Athènes	Monaco , Monaco	Suède , Stockholm
Belize , Belmopan	Grenade , St George's	Mongolie , Oulan-Bator	Suisse , Berne
Bénin , Cotonou	Guatemala , Guatemala	Monténégro , Podgorica	Syrie , Damas
Bhoutan , Thimphu	Guinée , Conakry	Mozambique , Maputo	Tadjikistan , Douchanbé
Bolivie , La Paz	Guinée-Bissau , Bissau	Myanmar , Yangon	Tanzanie , Dar es-Salaam
Bosnie-Herzégovine , Sarajevo	Guinée équatoriale , Malabo	Namibie , Windhoek	Tchad , N'Djamena
Botswana , Gaborone	Guyana , Georgetown	Nauru , Yaren	République tchèque , Prague
Brésil , Brasilia	Haïti , Port-au-Prince	Népal , Katmandou	Thaïlande , Bangkok
Brunei , Bandar Seri Begawan	Honduras , Tegucigalpa	Nicaragua , Managua	Timor-Leste , Dili
Bulgarie , Sofia	Hongrie , Budapest	Niger , Niamey	Togo , Lomé
Burkina Faso , Ouagadougou	Inde , New Delhi	Nigéria , Lagos	Tonga , Nuclelofa
Burundi , Bujumbura	Indonésie , Jakarta	Norvège , Oslo	Trinité-et-Tobago , Port of Spain
Cambodge , Phnom Penh	Iran , Téhéran	Nouvelle-Zélande , Wellington	Tunisie , Tunis
Cameroun , Yaoundé	Iraq , Bagdad	Oman , Mascate	Turkménistan , Achgabat
Canada , Ottawa	Irlande , Dublin	Ouganda , Kampala	Turquie , Ankara
Cap-Vert , Praia	Islande , Reykjavik	Ouzbékistan , Tachkent	Ukraine , Kiev
République centrafricaine , Bangui	Israël , Jérusalem	Pakistan , Islamabad	Uruguay , Montevideo
Chili , Santiago	Italie , Rome	Panama , Panama	Vatican (État de la Cité du) , Cité du Vatican
Chine , Beijing	Jamaïque , Kingston	Papouasie-Nouvelle-Guinée , Konedobu	Venezuela , Caracas
Chypre , Nicosie	Japon , Tokyo	Paraguay , Asunción	Viet Nam , Hanoi
Colombie , Bogota	Jordanie , Amman	Pays-Bas , La Haye	Yémen , Sanaa
Comores , Moroni	Kazakhstan , Astana	Pérou , Lima	Zambie , Lusaka
Congo , Brazzaville	Kenya , Nairobi	Philippines , Manille	Zimbabwe , Harare
Corée , Séoul	Kirghizistan , Bichkek	Pologne , Varsovie	
Costa Rica , San José	Koweït , Dahiyat Abdullah Al-Salem	Portugal , Lisbonne	
Côte d'Ivoire , Abidjan		Qatar , Doha	
Croatie , Zagreb		République démocratique du Congo , Kinshasa	
Cuba , La Havane			

Secrétariat général d'INTERPOL

200, quai Charles de Gaulle
69006 Lyon
France

Tél. : + 33 (0) 4 72 44 70 00
Fax : + 33 (0) 4 72 44 71 63
E-mail : info@interpol.int

Bureaux régionaux :

Buenos Aires (Argentine)
Abidjan (Côte d'Ivoire)
San Salvador (El Salvador)
Nairobi (Kenya)
Harare (Zimbabwe)
Yaoundé (Cameroun) (a
ouvert ses portes en 2009)

Bureau de liaison
de Bangkok (Thaïlande)

**Bureau du Représentant spécial
d'INTERPOL auprès des
Nations Unies** à New York

**Bureau du Représentant spécial
d'INTERPOL auprès de
l'Union européenne** à Bruxelles

WWW.INTERPOL.INT



Ce rapport est imprimé sur du papier composé à 60 % de papier recyclé et à 40 % de papier fabriqué à partir de bois provenant de forêts gérées conformément aux principes de l'exploitation durable (certification du Forest Stewardship Council).

Copyright INTERPOL 2009

Réalisé par : Saatchi & Saatchi Corporate (France)





WWW.INTERPOL.INT

